



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Rapport annuel 2017



Qu'est-ce que l'UIP ?

L'Union interparlementaire (UIP) est l'organisation mondiale des parlements nationaux. Elle oeuvre à la préservation de la paix et à la démocratisation de la vie politique par le dialogue et l'action.

Seule organisation internationale qui réunisse les parlements nationaux du monde, l'UIP sert la démocratie et la paix.

Avec des effectifs toujours renouvelés d'environ 45 000 parlementaires, représentant les citoyens du monde entier, l'UIP prend en permanence le pouls de la démocratie.

L'UIP est un organisme indépendant et autonome, essentiellement financé par ses Membres. Elle compte actuellement 178 parlements nationaux et 12 Membres associés, qui sont des organisations parlementaires régionales.

Global Bubble Parade,
São Paolo, Brésil — un
événement créé par la 100
Happy Days Foundation.
L'UIP collabore étroitement
avec les parlements pour
leur permettre de contribuer
efficacement à la mise
en œuvre des ODD, y
compris ceux consacrés à
la santé, au bien-être et aux
communautés durables.
© NurPhoto/Cris Faga

Table des matières

Avant-propos	2
Objectif 1 : Rendre les parlements plus forts et plus démocratiques	4
Objectif 2 : Faire progresser l'égalité des sexes et le respect des droits des femmes	10
Objectif 3 : Protéger et promouvoir les droits de l'homme	14
Objectif 4 : Contribuer à la consolidation de la paix, à la prévention des conflits et à la sécurité	16
Objectif 5 : Promouvoir le dialogue et la coopération interparlementaires	20
Objectif 6 : Promouvoir l'autonomisation des jeunes	25
Objectif 7 : Mobiliser les parlements en faveur du programme mondial de développement	28
Objectif 8 : Combler le déficit démocratique dans les relations internationales	32
Médias et communications	35
L'UIP en bref	36
Mobilisation des ressources : d'où proviennent les fonds de l'UIP ?	43
Résultats financiers	44

Atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés

En automne 2016, l'Union interparlementaire a adopté sa *Stratégie 2017–2021* après de larges consultations avec les Parlements membres. C'est dans ce contexte qu'a été établi le *Rapport annuel 2017*. Nombreuses ont été les réalisations de l'UIP au cours de l'année écoulée – la première pour l'exécution de sa nouvelle Stratégie.

Le travail de l'UIP consiste fondamentalement à veiller à ce que les parlements gardent leur pertinence et leur efficacité face aux défis de notre temps – face en particulier au désenchantement démocratique et aux ambitieux engagements universels à honorer en matière de développement. Le *Programme de développement durable à l'horizon 2030* (Programme 2030) et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD) sont mobilisateurs, ambitieux et réalisables. Et en s'acquittant de ce qui est au cœur de leur mandat – en exerçant leurs responsabilités législatives, budgétaires et de contrôle –, les parlements et parlementaires sont mieux placés que quiconque pour aider leurs pays à tenir ces engagements dans le domaine de la paix, du développement et des droits de l'homme.

Ce que l'on demande aux parlements n'a rien de nouveau ni d'extraordinaire: ils doivent user des pouvoirs qui leur sont conférés par la constitution et d'autres textes fondamentaux et dont ils sont investis en tant que représentants du peuple. Ils doivent s'en servir au mieux pour rester pertinents et surtout pour changer la vie de ceux qu'ils représentent. Dans le Programme 2030, les parlements ont une plateforme d'action clairement définie et universellement acceptée. Chacun peut souscrire à ce programme et, au niveau international, tout le monde l'a accepté. La stratégie de développement est là, le plan d'adaptation aux changements climatiques est là, le cadre de réduction des risques de catastrophe est là: il ne nous reste plus qu'à nous mettre au travail et à user des pouvoirs qui nous ont été conférés pour le conduire à bon terme, et l'UIP, dont c'est la raison d'être, n'a plus qu'à continuer à soutenir les parlements dans cette tâche.

Le présent Rapport annuel a principalement pour objet de mettre en évidence les progrès réalisés par rapport au Programme mondial et à la Stratégie qu'a choisie l'UIP pour l'exécuter. De ce fait, il a été organisé différemment des rapports précédents:

- Son contenu s'articule autour des objectifs de la *Stratégie 2017–2021*, mais ne nous y trompons pas: nos efforts portent sur l'ensemble des objectifs. Comme pour la mise en œuvre du Programme de développement durable, nous ne pouvons pas tout compartimenter. Les objectifs sont interdépendants, de même que les décisions prises pour les atteindre.
- La partie narrative décrit essentiellement les moyens employés par l'UIP pour réaliser ce à quoi elle s'est engagée et les domaines dans lesquels elle se rapproche de ses objectifs.

Cette attention portée aux résultats plutôt qu'aux méthodes s'accorde bien avec notre façon d'envisager la gouvernance puisque nous nous acheminons vers un système de gestion axé sur les résultats. De plus, l'évaluation des résultats nous permet de corriger notre trajectoire pour



Le Secrétaire général de l'UIP, Martin Chungong, est membre du Groupe de direction de l'initiative Renforcer la nutrition (SUN), qui œuvre à garantir que la nutrition – essentielle à la réalisation des ODD – est une priorité nationale. © UIP/ Suroor Alikhan

améliorer et accélérer la mise en œuvre de la *Stratégie 2017–2021*. A Saint-Petersbourg, lors de la 137^{ème} Assemblée, M^{me} Gabriela Cuevas Barron a été élue à la présidence de l'UIP. Son arrivée dans l'équipe dirigeante de l'UIP va ouvrir des perspectives nouvelles à nos efforts pour nous rapprocher de nos objectifs stratégiques et nous nous en réjouissons.

Mais comment mesurer le succès ? On peut compter le nombre de séminaires organisés, le nombre de missions effectuées et les échos suscités par nos campagnes sur les réseaux sociaux. Nous espérons toujours en faire plus, nous mobiliser davantage et toucher plus de gens, mais les progrès s'évaluent aussi sous l'angle qualitatif et, dans ce rapport, nous nous intéressons moins aux chiffres qu'à ce que nous avons accompli par nos actes et nos décisions.

Nous savons, par exemple, que les Assemblées de l'UIP et la coopération interparlementaire en général aident à sensibiliser les parlementaires et leur donnent des moyens d'agir. Nous savons qu'à la faveur des Assemblées et d'autres réunions de l'UIP des pays, des représentants, dont les opinions et points de vue divergent résolument, se parlent et qu'ils n'auraient peut-être jamais pu se confronter sans l'UIP. Ce sont là des échanges enrichissants : ils font apprendre et comprendre, inclinent à la tolérance et contribuent à la consolidation de la paix, ce qui est de l'intérêt de tous les citoyens à travers le monde.

Il va de soi que la participation à l'UIP présente d'autres avantages que ces opportunités offertes aux Parlements membres. Pour l'UIP, l'universalité se traduit par des chiffres mais se mesure aussi aux questions examinées. L'institution traite de questions qui intéressent tout le monde et la majorité, mais aussi de questions qui ne touchent qu'une petite partie de ses Membres. L'UIP est désireuse et en mesure d'aller à la rencontre de publics restreints, de soutenir et d'encourager leur travail. Par exemple, nous travaillons avec les Fidji pour mettre leur Parlement en état d'exécuter à sa manière le Programme 2030. C'est un petit pays mais qui compte pour nous.

Au niveau mondial, nous travaillons avec les Nations Unies, leurs institutions, leurs départements et programmes. Nos partenariats avec le système des Nations Unies visent, par la coopération, à obtenir des résultats sur le programme de développement et, par là, à améliorer la gouvernance mondiale. Tous les objectifs stratégiques de l'UIP l'amènent à impliquer les Nations Unies dans ses travaux et à coopérer avec elles. Notre travail avec ONU Femmes sur l'autonomisation des femmes et la contribution parlementaire aux travaux et activités du Conseil des droits de l'homme en témoignent. De plus en plus, d'ailleurs, les Nations Unies reconnaissent l'existence d'un partenariat : en 2017, par exemple, le Conseil des droits de l'homme a adopté une résolution en faveur d'une coopération plus étroite avec les parlements. Nous applaudissons à cette décision. Mais nous sommes conscients aussi du défi qui nous est ainsi lancé : en raison de la stature des Nations Unies, les peuples de la planète attendront davantage de leurs parlements. Nous devons tenir nos promesses ; le travail est taillé pour nous.

S'agissant des statistiques, l'UIP continue d'apporter une contribution de fond aux recherches et aux données sur les avancées de la démocratie. Elle fait de plus en plus autorité en la matière. Les démocraties doivent être aussi inclusives que possible et elle ne peuvent l'être qu'en faisant une place aux femmes et aux jeunes. C'est une question de légitimité : pouvez-vous parler de légitimité si toutes les composantes de la société ne sont pas prises en compte dans vos décisions et vos méthodes ? C'est pourquoi l'UIP encourage l'autonomisation des femmes et des jeunes et pourquoi les parlements sont invités à faire de même. Les recherches que nous publions, les statistiques que nous recueillons vont dans ce sens et nous permettent de déceler les lacunes et de mesurer les progrès.

Il y a dans notre propos une volonté de rester optimistes, de faire ressortir les expériences positives que nous avons eues et qui peuvent nous aider à aller plus loin, et surtout l'incidence positive des parlements sur la vie des populations. Même si les perspectives actuelles sont sombres, nous ne devons pas nous laisser aller au découragement. Nos électeurs comptent sur nous ; nous ne devons pas laisser cette morosité infléchir notre conduite ni ralentir nos progrès. Nous faisons des progrès. Ce que nous faisons laisse des traces. Ce n'est pas toujours évident ni suffisamment relevé. Le présent rapport cherche à corriger cela, à mettre en lumière tant les succès des parlements que les efforts déployés par l'UIP pour qu'ils continuent à obtenir des résultats concrets.



Martin Chungong
Secrétaire général

Objectif 1 : Rendre les parlements plus forts et plus démocratiques

Cet objectif stratégique combine deux moteurs connexes essentiels. Le premier est l'une des raisons d'être de l'Union interparlementaire – donner force et stabilité aux parlements et faire progresser la démocratie. Le deuxième est l'essence même de l'Objectif de développement durable (ODD) n° 16 des Nations Unies – celui dont les parlementaires sont responsables et qui appelle à la mise en place «d'institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous» et à une prise de décision caractérisée par le «dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux».

Nous progressons dans la réalisation de cet objectif en encourageant l'élaboration de normes et la production du savoir et en renforçant les capacités des parlements. Chaque année, nous évaluons le nombre de parlements auxquels l'UIP est venue en aide, la nature du soutien apporté et les éléments prouvant que les parlements maîtrisent leur propre développement, ainsi que la mesure dans laquelle les *Principes communs en matière d'assistance aux parlements* et d'autres outils mis au point par l'UIP ont été utilisés.

Faire progresser la démocratie et en renforcer les institutions

En 2017, neuf parlements nationaux ont bénéficié de plus de 30 activités destinées à en renforcer les capacités. Suivant les Principes communs en matière d'assistance aux parlements qui ont été appliqués de A à Z, les neuf parlements ont eu la haute main sur la conception des activités qui ont été menées, nombre d'entre elles consistant à impliquer les parlements dans leur propre développement.

Bénin – Sous l'égide de l'UIP, un séminaire a été organisé pour améliorer les compétences de législateur du Parlement béninois. Plus de



La nouvelle équipe dirigeante – Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP, et Gabriela Cuevas Barron, Présidente de l'UIP – s'engage à promouvoir les ODD. © UIP/Jorky



L'UIP aide les parlements à être représentatifs, transparents, accessibles, responsables et efficaces. Ces valeurs fondamentales sont la marque d'un parlement démocratique.
© NOTIMEX/Guillermo Ogam

50 fonctionnaires parlementaires ont suivi la formation et 44 parlementaires ont participé à une session d'information. Les évaluations indiquent qu'il en est résulté pour tous les participants une meilleure compréhension de l'importance de la coopération entre parlementaires et fonctionnaires lors de l'élaboration des lois.

Comores – L'Assemblée nationale des Comores a organisé un séminaire sur les pratiques parlementaires de bonne gouvernance. Spécialement axé sur les budgets et une participation efficace aux processus budgétaires, ce séminaire a permis à ceux qui l'ont suivi d'améliorer leur savoir-faire en matière de contrôle parlementaire. Les participants ont eu leur attention attirée sur l'outil d'auto-évaluation élaboré par l'UIP et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Les ODD à l'usage des parlements*, et sur l'utilité de cet outil dans la collecte et la gestion des informations.

Djibouti – L'Assemblée nationale a entrepris avec l'UIP une évaluation de ses besoins en janvier 2017. Sur la base d'entretiens avec les parlementaires, les fonctionnaires du parlement et des représentants de la société civile et de la communauté internationale, un rapport a été établi qui recense les forces et les faiblesses du parlement et contient plus de 60 recommandations visant à en améliorer le fonctionnement. Le parlement a décidé de renforcer en priorité son secrétariat et ses capacités dans les domaines de la planification stratégique et de la vulgarisation de ses activités.

Parallèlement à l'évaluation s'est tenu un atelier d'une journée – auquel ont participé quelque 25 fonctionnaires du parlement, dont les directeurs de département – sur les moyens d'accroître l'efficacité du parlement. Comme le résultat attendu de ce séminaire était d'abord une meilleure collaboration entre les fonctionnaires, un exercice destiné à renforcer l'esprit d'équipe a suivi pendant lequel les fonctionnaires ont énuméré diverses solutions permettant d'accroître leur efficacité, dont des options associant directement la société civile au travail du parlement pour élargir la somme de connaissances et de compétences disponibles.

La première des trois missions prévues pour aider l'Assemblée nationale à se doter d'un plan stratégique a eu lieu du 12 au 14 décembre 2017. Les parlementaires se sont servis des outils de l'UIP pour évaluer leur parlement, sa sensibilité au genre et sa mobilisation au service des ODD. La méthode choisie aide l'Assemblée à établir elle-même son plan stratégique.

La mission a reçu des échos favorables dans la presse locale, qui a rendu attentifs les citoyens au travail de leur parlement. A une époque où la confiance dans les institutions démocratiques est en baisse, ce résultat n'est pas sans importance.

Égypte – En 2016, la Chambre des Représentants a procédé, avec l'aide de l'UIP, à une évaluation de ses besoins et a commencé à rédiger un descriptif complet

de projet sur les domaines dans lesquels les capacités du Parlement devaient être renforcées en priorité. Ce descriptif, qui a été finalisé en 2017, contient un tableau matriciel définissant les objectifs stratégiques pour les cinq prochaines années, les activités à mener pour les réaliser et les indicateurs permettant de mesurer les progrès.

Parmi les priorités figurait la création d'un institut parlementaire; celui-ci a été créé par la Chambre des Représentants en 2016. Si l'institut se cherche encore, il coordonne déjà des ateliers pour les parlementaires: six ateliers ont été organisés entre mai et décembre 2017. En assurant la coordination, le personnel de l'Institut se forme sur le tas en apprenant, avec l'aide et les conseils de l'UIP, à utiliser les outils de gestion de projets.

Géorgie – Avec l'aide de l'UIP et du PNUD, la Commission géorgienne des Affaires étrangères a élaboré un projet de plan stratégique portant sur plusieurs années qui définit les objectifs généraux, les grandes priorités et les objectifs stratégiques de la Géorgie en matière de politique étrangère et d'affaires internationales, et qui décrit la vision qui l'anime. Le plan stratégique a pour but d'améliorer le fonctionnement de la Commission et de contribuer ainsi à l'établissement d'une politique mieux pensée et à l'amélioration des processus législatifs.

Myanmar – Le projet d'aide au Parlement du Myanmar fait l'objet d'un partenariat entre l'UIP et le PNUD, l'UIP étant spécifiquement responsable de certains domaines. Pour 2017, l'équipe de l'UIP chargée du projet, composée de quatre collaborateurs basés au Myanmar, a à son actif les réalisations suivantes:

- soutien administratif au Comité de pilotage des TIC au parlement: rédaction des ordres du jour, des comptes rendus de séances, établissement des rapports et des documents d'information nécessaires;
- formation professionnelle de 12 techniciens de l'information et de la communication responsables de la mise en place de SharePoint et de la maintenance de la base de données au Parlement;
- formation à l'encadrement intermédiaire de 78 directeurs, directeurs adjoints et assistants qui ont appris à mieux gérer les projets, à former des équipes soudées, et se sont familiarisés avec les pratiques institutionnelles en matière de plans de développement, de suivi et d'évaluation;
- formation de 24 cadres supérieurs et directeurs au développement institutionnel et stratégique, axée en particulier sur l'adaptation au changement et la prise de décision;
- formation de tous les présidents et secrétaires de commission sur les principales fonctions du gouvernement;
- séminaire de perfectionnement consacré aux droits de l'homme suivi par plus de 300 parlementaires;
- séminaire sur la bonne gestion des ressources naturelles et l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives, suivi par plus de 200 parlementaires;

- accès de 95 parlementaires du Myanmar aux services «porte ouverte» du Centre de formation, ce qui représente plus de 150 heures d'enseignement (92 pour cent des parlementaires ont signalé avoir pu mettre à profit ce qu'ils avaient appris dans l'exercice de leurs fonctions);
- formation sur le tas du personnel du Centre de formation; et
- programmes de «formation des formateurs» destinés à inculquer et à perfectionner les connaissances en informatique nécessaires à l'utilisation des technologies modernes d'assistance aux parlementaires et aux fonctionnaires parlementaires des plénières et des commissions (l'UIP honore ainsi l'engagement pris de développer les TIC et la gestion de l'information pour améliorer l'information et les e-services fournis aux parlementaires et aux parlements et leur capacité de dialoguer avec le public).

Sri Lanka – Une mission de l'UIP, réalisée en février 2017, a parachevé le projet d'installation d'une bibliothèque numérique fonctionnelle pour le Parlement. La mission d'experts s'est soldée par : la migration d'importantes bases de données, ainsi que du catalogue de la bibliothèque, à la plateforme d'archivage numérique DSpace; la définition de flux de travail pour la production de documents et le harvesting automatisé de données; et la formation de bibliothécaires à la gestion technique de la plateforme DSpace et à la production de documents. Les *Principes communs* de l'UIP en matière d'assistance aux parlements ont guidé la réalisation du projet sri-lankais de bibliothèque numérique. Une enquête pilote a été menée sur l'application des Principes communs à l'occasion de cette mission.

Vanuatu – Une mission d'experts a aidé le Parlement à évaluer ses besoins en matière de TIC et à dresser un plan stratégique. Les capacités du Parlement du Vanuatu en matière de TIC s'en sont trouvées améliorées.

Zambie – Lors d'une mission conduite par l'UIP dans le respect des Principes communs, l'Assemblée nationale de Zambie a reçu un appui en vue de la mise en place d'archives numériques qui fonctionnent. Ayant des objectifs comparables à ceux de Sri Lanka et suivant une démarche similaire, la Zambie a participé, avec l'aide de l'UIP, foyer de la coopération interparlementaire, à des échanges avec le Parlement sri-lankais sur le sujet qui les intéresse tous deux.

Outre les activités concrètes de renforcement des capacités organisées pour les parlements ci-dessus, l'UIP a continué en 2017 à avoir des contacts réguliers avec d'autres parlements, notamment les deux ci-après. Ces contacts ont eu lieu essentiellement en prévision ou dans le prolongement d'une aide en cours.

Timor-Leste – Le Parlement du Timor-Leste et l'UIP rédigent ensemble une proposition de projet à partir du plan stratégique du Parlement. L'exécution du projet est prévue pour 2018.

Pakistan – Des discussions ont eu lieu entre le Parlement du Japon et le Sénat du Pakistan en vue d'une collaboration tripartite, avec l'UIP, à des activités

destinées à renforcer les capacités des services sénatoriaux de rédaction des lois. Les activités doivent commencer début 2018.

Afin de continuer à améliorer l'accès des parlements au développement institutionnel, l'UIP s'intéresse à ce qui se produit après la fourniture de l'aide : le parlement qui en a bénéficié est-il plus résilient ? Ses prestations se sont-elles améliorées ? Y a-t-il une amélioration ? Les effets de l'aide reçue se sont déjà fait sentir chez plusieurs parlements en 2017. Par exemple :

- En Zambie, la gestion des activités de projet a été révisée : elle est assurée par un organe directeur composé des cadres supérieurs du secrétariat qui prend les décisions et suit les progrès.
- Au Myanmar, la formation des cadres supérieurs a abouti à huit projets internes dont l'objet est d'aider le Parlement à mettre à exécution les priorités de son plan stratégique; le personnel affecté à SharePoint a créé à l'essai les pages intranet de 14 commissions et départements à la suite d'une formation aux TIC; et l'utilisation des TIC a permis aux parlementaires et au personnel des départements concernés de s'échanger plus facilement des informations et d'accroître leur efficacité au travail.
- L'Assemblée nationale de Djibouti, ayant recensé les obstacles à son bon fonctionnement et les opportunités qui s'offrent à elle de l'améliorer, a établi ses priorités et commencé à dresser son premier plan stratégique.
- De même, au Vanuatu, le Parlement a évalué ses besoins et élaboré un plan stratégique en matière de TIC.

Outils, normes et critères de l'UIP – autant de formes de soutien

Principes communs en matière d'assistance aux parlements

Les Principes communs, qui sont au nombre de 10, ont pour objet de résumer ce qu'il y a de plus important et ambitieux dans le développement des parlements, et de proposer un langage commun dans lequel tous les acteurs impliqués puissent se retrouver. En 2017, ils ont été de plus en plus pris en compte et appliqués dans toutes les activités. Il s'ensuit en particulier que :

- les parlements décident individuellement de l'aide dont ils ont besoin; ainsi leurs besoins réels sont satisfaits et ils sont plus prompts à se mobiliser – tous les parlements ayant bénéficié d'une aide pendant l'année en ont déterminé eux-mêmes la nature;
- aucune tendance politique n'est exclue – à Djibouti, par exemple, l'opposition a participé elle aussi aux activités de renforcement des capacités;
- l'aide renforce le potentiel des femmes comme celui des hommes – ce point a été souligné à Djibouti, au Bénin et au Myanmar;
- dans la mesure du possible interviennent à la fois des experts locaux et des experts internationaux – il en a été ainsi à Djibouti, en Egypte, en Géorgie et au Myanmar; et
- c'est par des échanges entre pairs que se communique le savoir – les participants au Bénin, aux Comores, en Egypte, en Géorgie, au Myanmar, au Vanuatu et en Zambie

ont enrichi leurs connaissances grâce à ces échanges cette année.

Il est important de poursuivre la diffusion des Principes communs car le fait d'y adhérer et de les appliquer augmente leur pertinence et concourt à en généraliser l'emploi. Une stratégie de promotion a été établie et mise en œuvre en 2017 avec des résultats encourageants : huit nouvelles adhésions ont été reçues, ce qui porte à 116 le nombre total de parlements et de partenaires souscrivant aux Principes à la fin de l'année. Et pour la première fois à notre connaissance, un parlement national (Pakistan) a mentionné les Principes communs dans son rapport sur son propre développement comme une méthodologie pertinente et importante à appliquer. De même, le Parlement du Timor-Leste a intégré la totalité des Principes communs à son plan stratégique 2017-2022.

L'UIP a produit en outre un rapport sur la première table ronde consacrée aux Principes communs, intitulé *Construire pour durer : l'assistance aux parlements pour des résultats durables*. Le rapport comporte une annexe où sont énumérés les outils pratiques susceptibles de faciliter le transfert des connaissances entre parlements et d'améliorer l'efficacité, la coordination et l'appropriation locale des activités de développement du parlement.

Rapport parlementaire mondial 2017

La seconde édition de cette publication phare, produite conjointement par l'UIP et le PNUD, a été présentée au public en octobre 2017 à la 137^{ème} Assemblée de l'UIP tenue à Saint-Petersbourg. Elle porte sur le contrôle parlementaire et le pouvoir du parlement de demander des comptes au gouvernement ; ces responsabilités sont au cœur du mandat parlementaire et d'une importance fondamentale pour la transparence, la responsabilité et l'efficacité de nos institutions et vont dans le sens de l'ODD 16. Établi à partir des contributions (réponses aux questionnaires, résultats d'enquêtes et entretiens avec des parlementaires) de plus de 150 parlements nationaux, le rapport 2017 contient 28 recommandations de mesures visant à renforcer le contrôle des parlements sur l'action des gouvernements. La promotion et la mise en œuvre de ces recommandations sont actuellement en cours et font l'objet de diverses démarches et initiatives des parlements eux-mêmes, de l'UIP et du PNUD.

Au 18 décembre 2017, le *Rapport parlementaire mondial* avait été présenté par l'UIP ou le PNUD dans les parlements d'Égypte, des Fidji et de la République de Moldova. Cette opération se poursuivra en 2018 pour donner au rapport un maximum de retentissement.

La publication est sortie en anglais et en français ; des traductions sont en cours en espagnol et en arabe.



Résumé Rapport parlementaire mondial 2017

Le contrôle parlementaire : le pouvoir du parlement de demander des comptes au gouvernement

Objet du rapport

Ce deuxième *Rapport parlementaire mondial* est consacré au rôle exercé par le parlement afin de contrôler le pouvoir exécutif et au pouvoir du parlement d'exiger du gouvernement qu'il rende compte de ses actes et de ses décisions.

Le parlement est investi d'une fonction constitutionnelle de contrôle qui n'a pas d'équivalent. L'institution parlementaire est l'unique acteur doté d'un mandat politique émanant du peuple qui lui impose de contrôler la gestion de l'État par le gouvernement.

Cette tâche de contrôle est moins bien comprise, en tant que domaine d'activité spécifique, que les autres tâches fondamentales du parlement que sont l'activité législative et la représentation. Or, elle revêt une importance cruciale et mérite davantage d'attention de la part des parlements, des gouvernements, des citoyens et de la communauté internationale.

Les analyses, les conclusions et les recommandations contenues dans ce rapport émanent de la pratique et de l'expérience parlementaires ; en effet, 150 parlements nationaux ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à sa préparation.

L'UIP et le PNUD souhaitent que ce rapport soit pratique et utile. C'est pourquoi il comporte de nombreux exemples de la manière dont les parlements et les parlementaires conduisent leur activité de contrôle dans leur pays, ainsi que des conseils aux parlementaires sur les manières d'envisager le contrôle.

Nous formons le vœu que ce rapport inspire de nouvelles mesures destinées à renforcer le rôle de contrôle du parlement. L'évolution positive des parlements dépend dans une large mesure de ce que peut apporter le contrôle parlementaire aux populations qu'ils servent.

Les objectifs du rapport

- Offrir une perspective d'ensemble de la manière dont se pratique le contrôle
- Formuler des recommandations pour renforcer le contrôle
- Jouer un rôle catalyseur pour refocaliser l'activité parlementaire sur la fonction de contrôle

Outils et autres types de soutien aux parlements

Parmi les ressources que fournit l'UIP figurent trois outils d'auto-évaluation à l'usage des parlements :

- *Évaluer le parlement*
- *Parlements : évaluer la sensibilité au genre*, et
- *Les ODD à l'usage des Parlements*.

L'utilisation de ces outils et les activités de développement qui en résultent sont essentielles pour progresser dans l'élaboration des normes et la production du savoir et accroître les capacités institutionnelles.

La base de données *PARLINE* a fait des progrès de géant en 2017 : elle contient maintenant des données sur chacun des 194 parlements nationaux. Les données qui ont été recueillies pour la version révisée de *PARLINE* seront incorporées dans la nouvelle plateforme de données libres d'accès que l'UIP rendra publique en 2018. Cette plateforme sera l'unique voie d'accès aux données de l'UIP sur les parlements, les femmes, les jeunes et les droits de l'homme. Entre les données fournies par les parlements et les recherches faites par l'UIP, *PARLINE* sera la principale source de données sur les parlements dans le monde. Cette base de données, qui est déjà un outil essentiel de diffusion d'informations sur les parlements – à destination des parlements, des partenaires et d'autres parties intéressées, va acquérir sous ce nouveau format une solidité et une utilité plus grandes encore.

Les recherches préparatoires à l'établissement du *Rapport mondial 2018 sur l'e-Parlement* sont parties d'un questionnaire à l'intention des parlements et d'une enquête menée auprès de parlementaires. Elles se poursuivent et aboutiront à la publication du rapport pendant le deuxième semestre 2018. L'établissement de ce rapport est lié à la création d'un nouveau Centre pour l'innovation au parlement, que les organes directeurs de l'UIP ont approuvée à la 136^{ème} Assemblée à Dhaka. Le centre opérera sous l'égide de l'UIP et en partenariat avec les parlements participants, et «par la recherche, le renforcement des capacités et le travail en réseau, aidera les parlements à devenir des institutions toujours plus transparentes, responsables et efficaces, grâce à une utilisation innovante des outils et services numériques».

L'UIP a travaillé avec le Centre d'Oslo pour la gouvernance du PNUD sur un possible indicateur supplémentaire pour l'ODD 16 en rapport avec l'âge et le sexe des présidents des commissions parlementaires. Ce travail est toujours en cours. En outre, les travaux faits à ce jour pour élaborer des indicateurs de parlements démocratiques ont été examinés dans le but de les rapprocher des indicateurs des ODD. Ces deux activités visent à soutenir les parlements qui ont entrepris de se développer et évaluent les résultats de leurs efforts.

Evaluation de l'UIP

L'UIP évalue aussi ses propres travaux et en rend compte, dans le présent Rapport annuel notamment, à ses Membres, à ses partenaires et au public intéressé. Elle a mis au point et utilisé en 2017 divers outils de gestion de projet pour améliorer la qualité de l'appui qu'elle apporte aux parlements. Ces outils consistent notamment :

- à recueillir des informations en retour, entre autres par une évaluation en ligne menée six mois après l'achèvement d'une activité ;
- en un modèle conçu pour suivre le soutien au projet depuis la date de référence jusqu'au jour où il produit des effets – ce qui amène à rendre compte de trois types d'effets : sur les prestations, sur les procédés et sur les parties intéressées ; et
- en un prototype de tableau matriciel combinant les méthodes traditionnelles de gestion axées sur les résultats et l'application des Principes communs de l'UIP.

Une étude extérieure a été entreprise pour déterminer l'efficacité, l'impact, l'efficience et la pertinence du travail réalisé par le Programme de coopération technique et le Programme du partenariat entre hommes et femmes pour accompagner le changement dans les parlements. Elle a conclu que les deux programmes contribuaient directement à la mission qui incombe à l'UIP de promouvoir la gouvernance, les institutions et les valeurs démocratiques et de faire progresser l'égalité des sexes dans les parlements et à travers eux. Elle a souligné que le cadre établi pour mesurer les résultats des projets, qui prévoyait de solides pratiques de gestion telles que comités de pilotage, points focaux et outils de gestion des projets, permettait un suivi ciblé des activités. Une réorganisation des capacités de suivi et d'évaluation de l'UIP et de la démarche de gestion axée sur les résultats est prévue pour 2018.

Incidence sur les résultats : on retrouve parmi les facteurs le nombre d'exigences satisfaites (demande du parlement, conformité à la Stratégie de l'UIP, etc.) et la qualité de la solution envisagée.

Incidence sur le processus : ceci comprend la gestion du projet, dont l'échéancier, le budget, la communication, la collaboration et les contrôles de changement ; le respect du processus de gestion de projet mis en place et l'application des Principes communs.

Incidence sur les parties prenantes : il s'agit d'éléments subjectifs comme la collaboration entre les membres de l'équipe, l'efficacité des solutions et la capacité de répondre aux exigences ou aux problèmes énoncés.

Les 20 ans de la Déclaration sur la démocratie

Les motifs de célébration n'ont pas manqué en 2017, d'autant que la Journée internationale de la démocratie a coïncidé avec le 20^{ème} anniversaire de la *Déclaration universelle sur la démocratie* de l'UIP. Cette dernière a organisé des manifestations à Genève et à New York en partenariat avec les Nations Unies, et 30 parlements nationaux ont célébré cet anniversaire par des activités dans leurs pays respectifs. L'UIP a aussi lancé une campagne mondiale pour des démocraties fortes en se fondant sur les principes énoncés dans la Déclaration. La campagne lancée sous le titre *#StrongerDemocracies - IMPLIQUEZ-VOUS MAINTENANT!* et les échos qu'elle a suscités sur les réseaux sociaux ont abouti à ce jour à 406 signatures de la pétition, à 2 605 consultations de la page web et a touché 1 257 utilisateurs. De même, en octobre 2017, l'Assemblée de l'UIP a adopté une nouvelle résolution sur le thème *Partager notre diversité : le 20^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle sur la démocratie*, dans laquelle les parlements ont renouvelé leur attachement aux principes fondamentaux de la démocratie, des droits de l'homme et de l'état de droit.



Objectif 2: Faire progresser l'égalité des sexes et le respect des droits des femmes

En poursuivant cet objectif, l'UIP œuvre pour la représentation des femmes en politique, pour les droits des femmes et l'égalité des sexes en s'employant notamment à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles.

Soutenir l'autonomisation politique des femmes

Développer les capacités des femmes parlementaires

Mauritanie – Grâce au soutien technique et financier de l'UIP, un groupe de femmes parlementaires de Mauritanie a pu se rendre dans toutes les régions du pays pour promouvoir les droits des femmes, faire passer son message et écouter les citoyens; ce qui a resserré les liens avec les populations, en particulier avec les femmes des zones rurales, et a permis d'aborder les questions qu'elles jugent prioritaires. Ces consultations ont produit des effets jusqu'au Parlement mauritanien où des parlementaires des deux sexes ont posé des questions concernant les besoins socio-économiques et les intérêts des femmes et des filles des campagnes. L'aide de l'UIP a ainsi contribué à rapprocher le Parlement mauritanien du peuple, à le rendre plus démocratique et plus sensible au genre.

Tanzanie – L'UIP a aidé le Groupe de femmes parlementaires de Tanzanie (*Tanzania Women Parliamentary Group -TWPG*) à monter un programme de mentorat dans le cadre de son plan stratégique 2015-2020. Il est apparu au fil de la discussion que la dynamique des partis politiques empêchait des parlementaires rencontrant des difficultés semblables et désireuses de poursuivre des objectifs communs de se montrer solidaires les unes des autres. De plus, des échanges avec la Présidente de l'Association ougandaise des femmes parlementaires ont amené à discuter des moyens que pourrait employer le TWPG pour se faire des alliés parmi les hommes dans la promotion de l'égalité des sexes.

Côte d'Ivoire – Après les élections législatives de décembre 2016, les femmes parlementaires ont décidé de redonner vie au groupe de femmes parlementaires. Un séminaire auquel ont participé 46 parlementaires (25 femmes et 21 hommes) a été organisé pour discuter des modalités, décider des domaines d'action du groupe et renforcer les capacités des parlementaires nouvellement élues. Le séminaire a permis aux participants de faire le point sur les obstacles rencontrés et de se mettre d'accord sur les prochaines étapes à franchir pour que le groupe voie le jour et fonctionne avec le soutien de l'UIP et d'ONU Femmes.



Une femme membre du programme *Femmes dans l'édification de la paix* (WIPNET), Monrovia, Libéria. © AFP/Zoom Dosso

Quand les parlements évaluent leur propre sensibilité au genre

L'outil d'auto-évaluation de l'UIP, *Parlements: évaluer la sensibilité au genre*, a été présenté et/ou utilisé en 2017 dans les occasions suivantes:

- En Tanzanie, pendant un séminaire parlementaire national sur le genre et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Cent femmes et 36 hommes parlementaires y ont participé, de même que des fonctionnaires du Parlement et les deux ministres tanzaniennes du genre (Tanzanie continentale et Zanzibar). Ce séminaire a fait naître le projet de mettre en place un mécanisme spécialisé pour le genre tel qu'une commission parlementaire sur le sujet, de veiller à un meilleur équilibre entre hommes et femmes dans les commissions et d'intégrer la dimension du genre dans l'analyse des projets de loi, des politiques et des budgets.
- A Québec, au Canada, où l'UIP s'est occupée de former 25 femmes parlementaires de pays francophones aux parlements sensibles au genre et aux méthodes d'auto-évaluation.
- En Suède, lors d'une «table ronde des pays nordiques sur l'égalité dans les parlements».

- Lors d'une conférence régionale tenue en Moldova organisée par le PNUD et ONU Femmes, qui a accueilli des parlementaires et d'autres parties intéressées d'Arménie, d'Azerbaïdjan, du Bélarus, de Géorgie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de Moldova, d'Ouzbékistan, du Tadjikistan, du Turkménistan et d'Ukraine.

Soutien aux organes parlementaires chargés d'intégrer le genre à toutes les activités du parlement

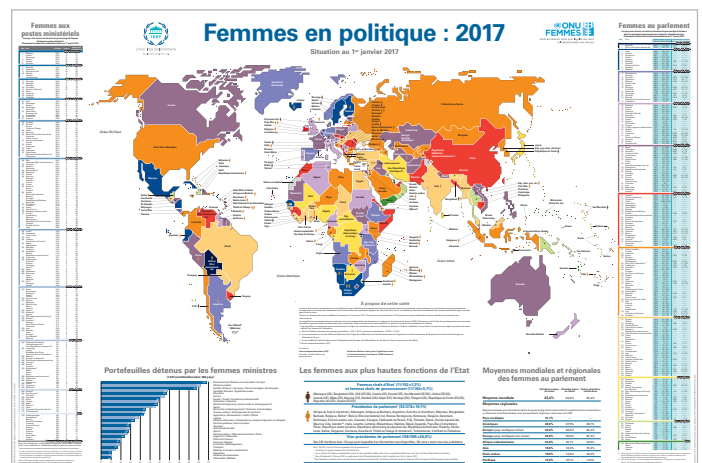
Kenya – L'UIP et le Parlement du Kenya ont organisé conjointement un atelier de formation pour les fonctionnaires parlementaires sur l'intégration de la dimension du genre dans les travaux parlementaires. L'atelier a porté sur les concepts clés et les définitions du genre, l'analyse des projets de loi sous l'angle du genre et la budgétisation sensible au genre, et a préparé le terrain à une formation plus poussée sur la planification et l'intégration de la dimension du genre dans les travaux futurs du Parlement. Le sujet a été longuement repris dans les médias locaux, qui ont ainsi préparé les esprits à l'adoption de politiques sensibles au genre au parlement.

Côte d'Ivoire – Un atelier a été organisé pour examiner sous l'angle du genre le règlement intérieur et le projet de loi relative à l'Assemblée nationale et au Sénat. L'atelier, postérieur à l'adoption d'une nouvelle Constitution qui modifie le fonctionnement et les structures du parlement, a fourni au Parlement les moyens d'améliorer sa sensibilité au genre et de respecter les quotas fixés pour les femmes au parlement et dans les structures parlementaires.

Un soutien qui s'appuie sur des éléments probants

L'UIP communique aux parlementaires, aux décideurs politiques, aux organismes de défense de l'égalité entre les sexes et aux chercheurs les données, informations comparatives et bonnes pratiques touchant les femmes en politique. Ces éléments d'information servent l'autonomisation politique des femmes, qui est notre sous-objectif stratégique, et vont aussi dans le sens de la cible 5.5 des ODD : «Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité.»

Parmi les prestations de l'UIP figurent la *Carte des femmes en politique* (établie avec l'ONU) et le rapport *Les femmes au parlement – Regard sur l'année écoulée*. La carte 2017 a été présentée à la session annuelle de la Commission de la condition de la femme lors d'une conférence de presse tenue par le Secrétaire général de l'UIP, M. Martin Chungong, et la Directrice exécutive d'ONU Femmes, M^{me} Phumzile Mlambo-Ngcuka. Le lancement du rapport 2017, qui analyse en détail les tendances aux niveaux mondial et régional, les obstacles qui persistent encore et les bonnes pratiques concernant la représentation des femmes dans les parlements nationaux, a eu lieu à Genève à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Les données de l'UIP sur les femmes dans les parlements et aux postes de ministre continuent à servir de base aux travaux d'universitaires et d'organismes de défense de l'égalité entre les sexes dans le monde entier.



L'UIP a continué en 2017 à diffuser les résultats de son étude, *Sexisme, harcèlement et violence à l'encontre des femmes parlementaires*, auprès des parlementaires et du grand public dans le monde, notamment lors de réunions de la Commission de la condition de la femme, d'auditions de Commissions du Parlement européen et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et lors de réunions-débats internationales organisées avec les partenaires du National Democratic Institute (NDI) et du Réseau international de connaissances sur les femmes en politique (iKNOW Politics). L'étude a été présentée également à des universitaires et des chercheurs lors d'une conférence internationale sur la résistance à l'accès des femmes aux postes de commande organisée par l'Université Rutgers aux États-Unis. Les mentions qui en sont faites dans les journaux et de nombreux documents de recherche continuent à mettre en évidence l'importance de l'étude et l'expertise de l'UIP dans ce domaine. Une étude régionale similaire, limitée aux parlements d'Europe, sera réalisée conjointement par l'UIP et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en 2018.

Veiller aux droits des femmes

En 2017, l'UIP a continué à aider les parlements à promouvoir les droits des femmes et à recenser et réviser les lois discriminatoires. Elle l'a fait de diverses manières, détaillées ci-dessous.

Collaboration avec le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Comité CEDEF)

- L'UIP a présenté des rapports sur la représentation des femmes en politique et la part prise par les parlements des pays examinés aux 66^{ème}, 67^{ème} et 68^{ème} sessions du Comité CEDEF à l'établissement des rapports à ce Comité.
- L'Organisation s'est mise en rapport avec les 28 parlements dont les pays devaient être examinés en 2017.
- Le Parlement ougandais et l'UIP ont organisé un séminaire sur le rôle du parlement dans l'établissement des rapports au Comité CEDEF et le suivi et la mise en œuvre de la Convention. Les discussions ont porté principalement sur la révision des lois relatives au mariage et à la succession et à la protection contre les agressions sexuelles, et un plan d'action pour une plus grande égalité entre hommes et femmes et la protection contre la violence sexiste a été adopté.

- Le séminaire parlementaire organisé par l'UIP sur la CEDEF en Tanzanie a abordé des questions qui divisent telles que l'accès à l'éducation des adolescentes enceintes ou mères de famille. Les participants se sont entendus sur la nécessité de réviser l'âge légal du mariage en supprimant toute discrimination entre garçons et filles à cet égard.
- Au Mali, la formation dispensée sous l'égide de l'UIP sur les ODD et l'égalité des sexes a fait comprendre aux parlementaires que l'intégration du genre était essentielle pour la réalisation de tous les ODD et contribuait de manière non négligeable à ouvrir le parlement et à le rendre plus apte à remplir sa mission. Pendant la session, deux femmes parlementaires ont été nommées à la Commission sur les ODD qui était auparavant composée uniquement d'hommes.
- L'UIP a fait part aux parlementaires du Conseil de l'Europe de son expérience et des bonnes pratiques qu'elle a mises au point pour inciter les parlementaires à s'impliquer davantage dans le contrôle de la mise en œuvre de la CEDEF. Le partenariat entre l'UIP et le Comité CEDEF a été relevé comme un exemple à suivre pour amener les parlementaires à s'impliquer davantage dans le suivi de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

Soutenir l'action parlementaire de lutte contre la violence à l'égard des femmes

- En juin 2017, en coopération avec la Chambre des députés roumaine, *Global Rights for Women* et *Vital Voices*, l'UIP a organisé une conférence régionale pour l'Europe centrale et orientale sur le thème «Mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles grâce à l'application de la loi». La conférence a réuni 25 délégations nationales composées de parlementaires (150 en tout), des représentants d'ONG et des juristes de la fonction publique. La collaboration novatrice qui s'est instaurée entre parlementaires et autres acteurs déterminés à mettre fin à la violence sexiste dans

leurs pays a permis de dresser des plans d'action concrets et a suscité une mobilisation durable chez ceux qui travaillent sur cette question. La conférence a contribué à rendre les parlements participants plus accessibles et plus responsables en ce qui concerne la violence à l'égard des femmes. Par exemple, des parlementaires de Roumanie ont proposé un amendement au Code pénal pour que les agresseurs ne puissent plus échapper à la justice pénale lorsqu'une victime retire sa plainte, et le groupe de travail qu'ils formaient à la conférence va réviser la loi relative à la violence domestique pour s'assurer qu'elle respecte les obligations contractées en vertu de la *Convention d'Istanbul*.

- En Mauritanie, l'UIP a aidé le groupe des femmes parlementaires à se préparer à intervenir dans le débat sur les projets de loi relatifs à la violence sexiste et à la santé en matière de procréation. En commission, le groupe a réussi à inscrire la pénalisation des mutilations génitales féminines dans les deux projets de loi. Il a également demandé que la violence domestique et le mariage des enfants soient définis et interdits dans la loi sur la violence sexiste, et réclamé des mesures spécifiques pour protéger les victimes et traduire en justice les agresseurs. Etant donné le caractère très conservateur de la société et de la culture, leurs interventions ont soulevé un tollé général et suscité de vives contestations de la part des responsables religieux. Le projet de loi sur la violence sexiste est en attente ; cependant, avec le soutien d'ONG locales, le groupe des femmes parlementaires continue de plaider pour l'examen et l'adoption du projet de loi, donnant ainsi un exemple courageux de ce que peuvent faire des parlementaires pour que les lois répondent aux normes des droits de l'homme et aux besoins des victimes de la violence.

Renforcer l'action parlementaire en vue de la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité

En marge de la session annuelle de la Commission de la condition de la femme à New York, l'UIP, le PNUD et d'autres partenaires ont organisé une réunion sur le thème «Montée de l'extrémisme, politiques macroéconomiques et pertinence d'une analyse basée sur le genre». Cette réunion a été l'occasion de discuter du rôle des parlements dans la lutte contre les inégalités entre hommes et femmes dans les politiques macroéconomiques comme préalable à l'instauration de la justice sociale, au renforcement de la résilience de la population, à la promotion d'une culture de la tolérance dans la société et, par là, à la prévention de l'extrémisme qui nourrit le conflit et la violence.

Pour une représentation plus égalitaire en politique et aux postes de responsabilité

En collaboration avec les parlements hôtes et ONU Femmes, l'UIP a organisé une visite d'étude en Finlande et en Suède pour des membres de la Commission de l'égalité des chances du Parlement turc. Les participants ont rencontré des instances parlementaires, des ombuds de l'égalité, ainsi que des représentants du gouvernement et de la société civile des deux pays. Ils ont pu se renseigner sur les bonnes pratiques dans les domaines de l'intégration du genre et du contrôle parlementaire de l'application des politiques d'égalité entre hommes et femmes et sur les coalitions intersectorielles qui se forment dans le but d'obtenir des amendements à la loi et



Une déléguée des Philippines participe à une réunion de la Commission de la condition de la femme à New York. © UIP/ Joel Sheakoski

des changements de politique. Les participants ont vivement apprécié notamment qu'il existe un organe indépendant chargé de suivre et de promouvoir l'application des lois sur l'égalité entre les sexes, et que soit inscrit dans la loi le droit d'accès à des garderies d'enfants publiques afin que les femmes ne soient pas défavorisées par rapport aux hommes sur le plan économique.

Participation accrue des parlements aux forums et débats mondiaux sur les questions de genre

Pendant la 35^{ème} session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, l'UIP a participé au dialogue interactif avec la présidence du Groupe de travail chargé de la question de la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et la pratique. Avant ce dialogue, l'UIP avait été consultée lors de l'établissement du rapport thématique annuel du Groupe de travail au Conseil qui portait sur «les bonnes pratiques pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et pour leur autonomisation». Le rapport comporte une section consacrée à la promotion de l'égalité entre hommes et femmes en politique qui doit beaucoup à l'expertise de l'UIP en la matière.

La réunion parlementaire annuelle UIP-ONU Femmes, tenue à l'occasion de la session de la Commission de la condition de la femme de 2017, a eu pour thème «Renforcer le rôle des parlements dans l'autonomisation des femmes; une économie qui bénéficie aux femmes». Les 139 parlementaires de 47 pays qui y ont assisté ont entendu exposer de bonnes pratiques et ont échangé leurs vues sur les moyens de lever les obstacles à l'emploi des femmes, de garantir l'égalité des salaires pour un même travail, et d'accroître la participation des femmes à la vie des entreprises et leur accès aux produits financiers. Les conclusions de la réunion ont été reprises dans la résolution de l'UIP sur l'inclusion financière des femmes, qui a été adoptée à la 136^{ème} Assemblée de l'UIP et indique dans les grandes lignes ce que devront faire l'UIP et ses parlements membres à l'avenir pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes. Un rapport résumant les conclusions de la réunion parlementaire a été présenté à la Commission de la condition de la femme en plénière à titre de contribution à ses travaux.

Avec plusieurs partenaires, l'UIP a organisé diverses réunions en marge de la session de cette Commission. Elles ont porté sur la représentation des femmes en politique, la lutte contre le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes en politique, la promotion de politiques macroéconomiques sensibles au genre pour prévenir l'extrémisme, l'instauration de l'égalité entre les sexes dans les lois sur la nationalité et la prévention de la violence à l'égard des filles et des garçons. L'UIP a aussi contribué à d'autres réunions-débats tenues à cette occasion, notamment sur les droits des femmes immigrées et l'autonomisation politique des femmes.

Grâce à l'engagement de son Secrétaire général, Martin Chungong, champion de l'égalité entre hommes et femmes, l'UIP a continué de servir de modèle pour la promotion de la parité dans la prise de décision et la participation aux forums multilatéraux. L'article de l'UIP *Shaping the international agenda: Raising women's voices in intergovernmental forums* a été repris à titre d'exemple dans une compilation de bonnes pratiques publiée par les *International Gender Champions Geneva* et ONU Femmes. Le Secrétaire général de l'UIP a été invité à donner son avis d'expert aux missions permanentes

à Genève sur les stratégies propres à accroître la participation des femmes. Il a aussi participé à une manifestation organisée à l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) pour présenter la publication susmentionnée. Cette manifestation, qui a attiré un public nombreux, a mis en pleine lumière les travaux réalisés par l'UIP pour faire progresser l'égalité des sexes.

Le Secrétaire général a aussi animé un débat en ligne sur le rôle des hommes champions qui était organisé conjointement par les *International Gender Champions* et *iKNOW Politics*. A la table ronde participaient les représentants permanents à Genève du Costa Rica et des Fidji, ainsi que le Directeur général de l'ONUG. La discussion a porté sur les expériences personnelles et les enseignements tirés au niveau national sur la façon dont les hommes peuvent et devraient promouvoir l'égalité entre hommes et femmes dans la prise de décision.

Examen des droits des femmes et des questions d'égalité entre les sexes lors des Assemblées de l'UIP

Le Forum des femmes parlementaires a continué à être en première ligne pour conseiller les Assemblées sur les moyens de faire progresser l'égalité des sexes au parlement et par les travaux du parlement. A la 136^{ème} Assemblée de l'UIP, le Forum a tenu un débat sur la participation des femmes à la vie politique et le chemin à suivre pour parvenir à la parité, ainsi que sur l'importance d'autonomiser les filles aujourd'hui pour atteindre tous les ODD d'ici à 2030. A la 137^{ème} Assemblée, le Forum a dressé le bilan des cinq années du *Plan d'Action pour des parlements sensibles au genre* de l'UIP. Les participantes ont eu des échanges sur les bonnes pratiques et ont donné une nouvelle impulsion aux efforts des parlements pour continuer à affiner leur sensibilité au genre.

Pendant la 137^{ème} Assemblée, le Forum des femmes parlementaires a organisé un débat paritaire sur l'examen du budget et le contrôle des finances et des dépenses publiques. Pour la première fois depuis que se tiennent ces débats encourageant une représentation paritaire, autant d'hommes que de femmes y participaient. Ils ont discuté des stratégies de contrôle parlementaire propres à garantir des budgets qui soient inclusifs, équitables et répondent aux besoins de tous. La dimension du genre a été intégrée, elle aussi, à leurs analyses.

En 2017, le Forum a modifié deux résolutions de l'UIP pour les rendre plus propres à promouvoir l'égalité des sexes à travers les travaux du parlement. La première émanait de la Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce et avait pour thème: *Promouvoir le renforcement de la coopération internationale dans le cadre des ODD, notamment en favorisant l'inclusion financière des femmes comme moteur de développement* (136^{ème} Assemblée). La seconde, rédigée par la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme, était intitulée: *Partager notre diversité: le 20^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle sur la démocratie* (137^{ème} Assemblée).

A la 136^{ème} Assemblée, les parlements membres ont adopté un amendement aux Statuts de l'UIP afin d'augmenter le quota des femmes pour les membres élus du Comité exécutif. Le quota de 20 pour cent pour les femmes est remplacé par une disposition prévoyant que chaque sexe est représenté à raison d'au moins un tiers des membres élus.

Objectif 3: Protéger et promouvoir les droits de l'homme

En poursuivant cet objectif, l'UIP s'emploie à mettre en état les parlements de défendre et de réaliser pratiquement les droits de l'homme et à protéger les parlementaires qui risquent des représailles pour s'être acquittés de leurs fonctions. En 2017, les progrès faits pour équiper les parlements l'ont été essentiellement dans le domaine de la collaboration avec nos homologues du système des Nations Unies et dans la région de la Méditerranée et de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. L'année 2017 a vu une augmentation du nombre de parlementaires ayant besoin de protection, ce qui a amené l'UIP à renforcer son action pour leur venir en aide.

Accroître la contribution des parlements à la promotion et la protection des droits de l'homme

En 2017, l'UIP a poursuivi ses efforts pour amener les parlements à s'impliquer davantage dans la promotion et la protection des droits de l'homme, notamment en collaborant avec le Conseil des droits de l'homme (CDH) de l'ONU et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), et en apportant une dimension parlementaire aux débats du CDH. Pendant l'année, 130 parlementaires de 46 pays ont participé à des séminaires animés par l'UIP et à d'autres initiatives prises par l'Organisation tels qu'exposés ci-dessous.

Avec le HCDH, l'UIP a organisé, le 15 mars, une réunion en marge de la 34^{ème} session du CDH au Palais des Nations à Genève. Les discussions ont exploré de nouveaux moyens de renforcer la contribution des parlements aux travaux du CDH, dont une mise à contribution systématique des parlements à la protection et à la promotion des droits de l'homme et l'envoi aux parlements de rapports réguliers sur les activités du CDH.

L'UIP et le HCDH ont aussi travaillé à une compilation des bonnes pratiques en ce qui concerne la participation des parlements aux travaux du CDH et à son Examen périodique universel (EPU). Cette compilation encouragera les parlements et le CDH à poursuivre leur collaboration et servira de référence à des activités futures dans ce domaine.

Pour la deuxième fois, le CDH a adopté, le 23 juin 2017, une résolution sur la contribution des parlements à ses travaux et à son EPU (il avait déjà adopté une résolution sur le même sujet en juin 2014). Préparée et présentée par un noyau dur de pays regroupant les Philippines, l'Equateur, l'Espagne, l'Italie, le Maroc, les Maldives et la Roumanie, avec le concours de l'UIP et du HCDH, cette résolution, qui fera date, va faciliter la collaboration entre les exécutifs et les parlements sur les droits de l'homme.

Désireuse d'attirer l'attention des parlements sur le bilan de leurs pays en matière de droits de l'homme et de les encourager à prendre les mesures nécessaires, l'UIP a transmis les recommandations émanant du Conseil des droits de l'homme et d'autres mécanismes des Nations Unies, ainsi que 50 lettres d'information, aux parlements des pays examinés en 2017. La diffusion de ces informations est l'un des moyens



© DOI Malta (Department of information)/Clodagh Farrugia O'Neill

par lesquels l'UIP prépare les parlementaires à assumer leurs responsabilités dans le domaine des droits de l'homme.

Organisée conjointement par l'UIP, le Parlement maltais et l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, une conférence internationale a eu lieu à La Vallette, Malte, les 16 et 17 novembre 2017 sur le thème *Promouvoir une meilleure coopération régionale pour une migration sensée et humaine en Méditerranée*. Vingt-six pays de l'Union européenne et de la région méditerranéenne y étaient représentés et les participants, au nombre de 164, comprenaient 70 parlementaires. La Conférence de Malte a été l'occasion de considérer les migrations sous l'angle des droits de l'homme et de répertorier les mesures concrètes que peuvent prendre les parlements pour régir les migrations dans la région. Elle a recommandé entre autres une consultation accrue des parlements des pays d'origine, de transit et de destination, qui pourrait aider à harmoniser et à coordonner les initiatives à prendre. Il a été souligné aussi que la responsabilité première des parlements était de veiller à l'application des politiques et des programmes relatifs aux migrations. Il a été proposé de tenir en 2018 une conférence analogue sur les migrations à travers le continent africain.

Un séminaire interrégional sur la contribution des parlements à la promotion de la nutrition infantile en Afrique de l'Ouest et du Centre s'est tenu à Ouagadougou, Burkina Faso du 27 au 29 novembre. Il a été organisé conjointement par l'UIP et l'UNICEF, en collaboration avec *Alive & Thrive*, et avec le soutien de l'Assemblée nationale du Burkina Faso, qui en était l'hôte. Sur les 145 personnes qui y ont participé, il y avait 70 parlementaires de la région. Des stratégies claires imaginées pour permettre aux parlements de peser dans le combat contre la malnutrition, prévoyant notamment une coordination entre les parlements d'Afrique de l'Ouest et du Centre, comptent parmi les résultats de ce séminaire. Afin d'améliorer la nutrition dans la région, les participants ont d'ailleurs constitué un réseau parlementaire pour coordonner l'information et les bonnes pratiques en matière d'échanges. Le parrainage de ce séminaire par l'UIP est lié à l'engagement qu'elle a pris de protéger les droits des enfants qui sont particulièrement vulnérables aux effets délétères de la malnutrition.

Protection des droits des parlementaires

En 2017, le Comité des droits de l'homme des parlementaires a été le fer de lance de l'UIP pour ce qui est de la protection des parlementaires en danger.

Outre qu'il s'engage pour protéger les parlementaires et réclamer réparation lorsque leurs droits de l'homme ont été violés, le Comité s'attache de plus en plus à recueillir

et à publier des statistiques sur les risques et les mauvais traitements auxquels ils sont exposés – en particulier lorsqu'ils sont nombreux et que la situation est grave, ne serait-ce que pour faire mieux connaître le triste sort que subissent de nombreux parlementaires à travers le monde et pour montrer que la communauté parlementaire mondiale s'élève contre ces injustices.

Selon les statistiques de l'UIP, le nombre de cas de parlementaires dont les droits de l'homme auraient été violés a augmenté en 2017 – en termes absolus et aux Amériques et en Asie en particulier.

Le Comité des droits de l'homme des parlementaires a examiné les cas de 507 parlementaires de 41 pays. Les parlementaires du Cambodge, des Maldives, de Turquie et du Venezuela, où la situation politique s'est dégradée récemment, représentent à eux seuls 35 pour cent des cas. Les cas d'atteintes aux droits de femmes parlementaires ont triplé depuis 2014 et atteignent un chiffre record pour 2017 ; El Salvador, la Turquie et le Venezuela sont responsables de cette forte augmentation. Ces chiffres sans précédent confirment l'existence d'un lien entre les démocraties en crise et les atteintes aux droits de l'homme des parlementaires – information qui n'est pas sans importance pour la recherche de solutions.

Parmi les résultats positifs obtenus dans la défense des droits de l'homme des parlementaires en 2017, il y a lieu de mentionner ceux-ci :

- Le Comité a clos les cas de 24 parlementaires, et 83 pour cent d'entre eux ont été réglés de manière satisfaisante.
- A la suite de démarches incessantes du Comité et après deux missions successives en Mongolie, le Gouvernement mongol a décidé, après avoir maintenu le secret pendant 19 ans, que le dossier judiciaire relatif à l'instruction de l'assassinat

de Zorig Sanjasuuren, parlementaire et leader épris de démocratie, serait déclassifié et rendu public.

- A la suite de vastes réformes au Myanmar, le Comité a clos un cas qu'il examinait depuis longtemps, tous les anciens parlementaires élus dont il était question dans ce cas ayant été libérés.
- Les cas de trois parlementaires de l'opposition en Malaisie ont été clos à la suite soit de leur renvoi, soit de l'abandon des charges contre eux.
- Des progrès notables ont été enregistrés dans l'élucidation de l'assassinat du parlementaire sri-lankais Joseph Pararajasingham perpétré en 2005. Le procès des suspects devait s'ouvrir en décembre 2017.
- Les cas de deux parlementaires turcs de l'opposition, Mustafa Balbay et Mehmet Haberal, ont été clos après leur libération de prison. Ils ont été exonérés en appel de toutes les accusations de terrorisme qui ne reposaient sur aucune preuve après avoir passé en détention plus de la moitié de leur mandat parlementaire. Le Comité, qui s'est employé sans relâche à obtenir ce résultat, a pesé dans la prise de ces décisions.
- Le cas de M. Mohamed Al-Dainy, ancien parlementaire iraquien, a été réglé en 2017. Au terme d'un procès qui a été une parodie de justice, M. Al-Dainy avait été à tort condamné à mort en 2010, exilé puis remis en prison à son retour en Iraq. Sept ans plus tard, il a été finalement exonéré de toutes les charges et libéré à la suite d'une grâce présidentielle. Ce résultat positif tant attendu peut aussi être mis au crédit du Comité qui a peut-être infléchi l'évolution de ce cas.

Pour accéder aux décisions de l'UIP sur les droits de l'homme des parlementaires en 2017, prière de se rendre à : <http://archive.ipu.org/iss-f/hr-cases.htm>



Des manifestants brandissent des photos de victimes d'exécutions extrajudiciaires lors de la Journée des droits de l'homme à Manille, Philippines. © NurPhoto/Ezra Acayan

Objectif 4 : Contribuer à la consolidation de la paix, à la prévention des conflits et à la sécurité

Cet objectif touche à une mission centrale de l'UIP : promouvoir le règlement pacifique des conflits. L'UIP œuvre en faveur de la réconciliation nationale et de la prévention des conflits :

- en encourageant l'ouverture à tous et le recours au dialogue politique pour régler les différends ;
- par un travail de sensibilisation, qui passe notamment par des échanges de données d'expériences entre parlementaires ;
- en facilitant les échanges sur les bonnes pratiques en matière de législation et de réglementation ; et
- en mettant à la disposition des parlements des outils, des données et une assistance technique pour leur permettre de mener l'action nécessaire pour que leurs pays honorent leurs engagements en matière de désarmement et de non-prolifération.

L'Organisation est reconnue dans le monde comme un partenaire valable s'agissant de la consolidation de la paix et de la sécurité, en particulier pour son aptitude à mobiliser les parlements autour de ces questions. Les résultats des travaux de l'UIP dans ce domaine en 2017 sont décrits ci-dessous.

Poursuite de la paix

La Semaine genevoise pour la paix est une initiative d'action collective facilitée par l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG), l'Institut universitaire de hautes études internationales et du développement (IHEID), et la Plateforme de Genève pour la consolidation de la paix (*Geneva Peacebuilding Platform*) en collaboration avec la Suisse. L'UIP s'est engagée à y participer et s'est montrée très présente dans les manifestations en 2017. Elle s'est fait représenter aux quatre réunions de coordination de la Semaine 2017, a participé à une conférence sur le thème «La prévention des conflits grâce au dialogue interculturel» et a organisé deux réunions :

- une réunion-débat sur le thème «Soutenir les capacités nationales en matière de prévention des conflits» avec le PNUD, le Département des affaires politiques des Nations Unies et le Centre pour le dialogue humanitaire ; et
- un atelier sur le thème «Créer une paix durable au moyen de la mise en œuvre des ODD» en coopération avec le Rotary International et le Groupe pour la paix du Rotary de la région lémanique.

Notre participation à la Semaine genevoise pour la paix sert à établir et à resserrer les liens avec des organisations poursuivant les mêmes objectifs, à accroître la notoriété





Une manifestation pacifique de militants de l'opposition à Caracas, au Venezuela. © AFP/Ronaldo Schemidt

de l'UIP et à faire mieux connaître son travail dans la Genève internationale.

Mobilisation des jeunes pour la paix et la sécurité et promotion de la résolution 2250 du Conseil de sécurité – deux réunions régionales ont été organisées en 2017 à l'intention des jeunes parlementaires. Dans la région de l'Asie-Pacifique, l'UIP a tenu en avril, en partenariat avec le PNUD et le Parlement sri-lankais, une réunion régionale de jeunes parlementaires sur le thème *Le rôle des jeunes parlementaires dans la promotion de sociétés inclusives et pacifiques et la prévention de l'extrémisme violent*. En Afrique, une réunion organisée par l'UIP et le Parlement du Nigéria en septembre a porté sur un thème similaire, *Autonomisation des jeunes: renforcer leur participation politique pour bâtir des sociétés plus inclusives et plus pacifiques*. Ces deux réunions régionales seront suivies de projets tendant à accroître la capacité d'action des jeunes parlementaires au niveau national. Sur ce même sujet, l'UIP a présenté un document de recherche à titre de contribution à l'étude demandée au Secrétaire général de l'ONU sur la mise en œuvre de la résolution 2250 du Conseil de sécurité.

L'UIP reçoit de plus en plus de demandes d'assistance de parlements en crise. Elle y répond souvent en proposant ses «bons offices». Le concept est assez élastique pour lui permettre de réagir rapidement en aidant les parlements à surmonter les obstacles, à sortir de l'impasse et à revenir à l'ordre constitutionnel. En 2017, l'UIP a reçu une demande d'assistance du Parlement du Burundi. Dans le but de rétablir la paix par des concertations inclusives, elle a offert de parrainer une rencontre entre toutes les parties prenantes, y compris les parlementaires en exercice et les opposants en exil. Afin de résoudre la crise politique qui divise actuellement son pays, le Président du Parlement de la Guinée Bissau a aussi demandé une intervention de l'UIP. Celle-ci a rédigé une proposition de médiation propre à préserver l'intégrité de l'institution et à lui permettre de reprendre le travail. Elle attend une réponse à ces deux propositions. Dans l'intervalle, le mécanisme des «bons offices» a été renforcé: en octobre, les organes directeurs de l'UIP réunis à Saint-Petersbourg ont pris la décision d'établir un groupe de haut niveau sur la diplomatie parlementaire. Ce groupe aidera l'UIP à aller plus loin dans son travail de médiation.

Le Groupe de facilitateurs concernant Chypre s'est réuni en octobre 2017 pour dialoguer avec les parties. Les membres se sont déclarés résolument favorables à une solution qui

bénéficierait à tous les Chypriotes, en particulier ceux de la prochaine génération. Ils ont exprimé le souhait de voir des négociations conduites sous les auspices des Nations Unies trouver une solution pacifique pour l'unification de Chypre, fondée sur une fédération bizonale et bicommunautaire et sur l'égalité politique, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies et aux valeurs et principes de l'Union européenne.

Coexistence pacifique: une approche novatrice

Le Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient suit le processus de paix au Moyen-Orient et facilite le dialogue avec les parlementaires de toutes les parties en cause. En 2017, il a organisé la seconde des deux tables rondes prévues sur l'eau à l'intention des parlementaires de la région du Moyen-Orient. Cette table ronde, intitulée *Des paroles aux actes*, s'est tenue au Siège de l'UIP les 6 et 7 juillet. Cinq membres du Comité du Moyen-Orient y assistaient aux côtés d'experts de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), des organisations *WaterHub* et *WaterLex* et du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix. Les délégations de l'Union interparlementaire arabe, de la Jordanie, du Maroc et des Emirats arabes unis ont fait part de leurs expériences nationales. La table ronde s'est attachée à trouver des moyens concrets de transformer des facteurs de conflit en motifs de coopération et de coexistence en se plaçant du point de vue neutre de la science et de la technologie.

A partir des recommandations faites à cette table ronde, le Comité du Moyen-Orient a proposé la création d'écoles UIP de la Science pour la Paix en collaboration avec le CERN. Ces écoles constitueront des réseaux parlementaires qui collaboreront sur des projets régionaux. Les réseaux apporteront la science et certains de ses modes de collaboration et de fonctionnement aux parlementaires chargés de résoudre des problèmes régionaux transfrontières d'une importance capitale tels que l'eau et l'énergie. A la 137^{ème} Assemblée, les organes directeurs de l'UIP ont approuvé la création de la première école UIP de la Science pour la Paix sur l'eau et d'un réseau parlementaire sur l'eau. Le Secrétariat a, dans l'intervalle, élaboré le programme d'enseignement de l'école en collaboration avec le CERN, *WaterLex* et le Pôle eau de Genève, et met la dernière main au descriptif et à la documentation du projet.



Une réunion du Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient. © UIP/Jorky

Un atelier régional sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, organisé à Assouan, en Égypte.
© Khaled Mashaal



Action pour le désarmement et lutte contre le terrorisme

Pendant l'année, l'UIP a axé plus fortement son action sur le désarmement et l'antiterrorisme et a obtenu des résultats notables. Les efforts liés à ce sous-objectif de la *Stratégie 2017-2021* continuent à reposer sur des activités spécifiques, réalisées dans la mesure du possible en coopération avec des partenaires compétents de choix, pour sensibiliser les parlementaires à l'importance de leur contrôle et de leur action en la matière et les mobiliser.

L'UIP, par l'intermédiaire de sa [Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale](#), travaille sur des stratégies parlementaires de désarmement complet aux côtés des Parlementaires pour la non-prolifération et le désarmement nucléaire, du *Geneva Centre for Security Policy* (Genève Centre de sécurité police), et du *Strategic Concept for the Removal of Arms and Proliferation* (SCRAP, un projet de la *School of Oriental and African Studies*, Université de Londres). Un tableau complet des différents courants de la politique de désarmement va ainsi se dessiner, depuis le contrôle des armes légères et de petit calibre jusqu'au désarmement nucléaire. Le travail définira aussi le rôle que les parlementaires peuvent jouer en contrôlant la politique de désarmement, en répertoriant les obligations contractées par leur gouvernement en matière de désarmement, et en prenant des initiatives pour faire progresser les normes et règles internationales relatives au désarmement. Cette activité fait partie du mandat donné à l'UIP de faire mieux connaître aux parlementaires la résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU et d'autres engagements pris en matière de non-prolifération. Elle est aussi liée à l'édition 2017 du *Rapport parlementaire mondial* de l'UIP.

Le programme commun de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, qui sera exécuté par l'UIP en partenariat avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), a été imaginé pour combler les lacunes constatées dans l'application des résolutions de l'UIP et des Nations Unies sur le sujet. Dans ce cadre, l'UIP a organisé, avec l'ONUDC et l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, un atelier régional à Assouan, Égypte, du 31 janvier au 2 février 2017. Cinquante-cinq parlementaires de neuf pays du Moyen-Orient, d'Afrique du nord et des États du Golfe se sont penchés sur les problèmes qui se posent lorsque l'extrémisme conduit

au terrorisme et ont examiné les possibilités qu'offrent les mécanismes de justice pénale en matière de prévention. Ils ont mis en évidence des stratégies régionales et nationales efficaces de riposte et accueilli favorablement le projet d'un plan d'action d'origine parlementaire détaillant les mesures que les parlements peuvent prendre pour prévenir le terrorisme. Constitué pendant la 137^{ème} Assemblée de l'UIP en octobre, le [Groupe consultatif de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent](#) dirige le programme commun de l'UIP et de l'ONUDC et travaille en liaison étroite avec ce dernier dont l'expertise technique lui est très utile. La première réunion du Groupe, où il fixera ses modalités de travail, est fixée au mois de février 2018.

Le Bureau des Nations Unies pour les affaires de désarmement (UNODA) est un autre partenaire capital de l'UIP dans le domaine de la paix et de la sécurité. L'ONUDA a accepté de soutenir ponctuellement des activités de l'UIP lorsqu'elles touchent à la problématique des armes de destruction massive. La collaboration en 2017 devait se concrétiser par une activité régionale en Amérique latine ou en Asie et par l'établissement d'un guide à l'usage des parlementaires sur les armes de destruction massive. L'UIP espère que ces activités pourront démarrer en 2018, dès qu'un arrangement aura été trouvé sur les questions de financement.

[La Commission permanente des Affaires des Nations Unies](#) (Commission des Nations Unies) se distingue par son mandat qui est de faire mieux connaître les processus et réformes en cours aux Nations Unies et d'aider les parlements à s'impliquer dans les travaux de l'ONU et à les contrôler. Elle est donc amenée à s'intéresser aux opérations liées à la paix et à la sécurité. A la 137^{ème} Assemblée de l'UIP, elle a organisé, avec la Commission de la paix et de la sécurité internationale, une réunion sur le *Traité d'interdiction des armes nucléaires* pour familiariser les parlementaires avec ce nouvel instrument international.

L'UIP et le Parlement latino-américain sont partenaires en matière de désarmement. Pendant la 137^{ème} Assemblée de l'UIP, le Secrétaire général du Parlement latino-américain a proposé que les deux institutions travaillent ensemble pour organiser des activités sur le désarmement. Elles se consultent actuellement pour définir exactement les besoins et mettre en œuvre un projet en 2018.

Objectif 5 : Promouvoir le dialogue et la coopération interparlementaires

C'est avant tout un exercice subjectif que de mesurer les progrès réalisés sur l'objectif 5, bien qu'ils soient chiffrables à certains égards. De nombreux éléments qualitatifs et anecdotiques indiquent que nous réussissons à promouvoir le dialogue et la coopération interparlementaires et à établir des relations de confiance. En outre, des indices très nets portent à conclure que l'UIP, par son travail, fait prendre conscience de sujets d'actualité, aide les parlementaires à s'acquitter de leurs fonctions et contribue à la consolidation de la paix, à l'entente et à la tolérance entre les peuples. Enfin, les chiffres nous éclairent sur l'étendue de notre zone d'influence : le nombre des parlements membres et ceux qui ne le sont pas, le nombre des parlementaires, des experts d'un sujet, des leaders et des autres parties intéressées qui assistent aux Assemblées et aux autres réunions de l'UIP, qui collaborent avec elle dans des domaines d'intérêt commun, participent à ses projets et font partie de ses structures.

Offrir un véritable espace de dialogue politique à l'échelle internationale

La première Assemblée de 2017 s'est tenue en avril à Dhaka, Bangladesh. Cent vingt-six parlements nationaux, cinq instances parlementaires régionales et Membres associés, ainsi que 28 observateurs permanents y étaient représentés. Près de 80 présidents et vice-présidents de parlement se sont déplacés pour assister à la 136^{ème} Assemblée. Les délégations parlementaires ont organisé plus de 130 réunions bilatérales pendant la session. Tous les groupes géopolitiques se sont réunis au moins une fois, de même que d'autres groupements politiques tels que l'Assemblée parlementaire asiatique, l'Internationale socialiste et le Forum parlementaire de la Communauté de développement d'Afrique australe.

M. K. Satyarthi, lauréat du Prix Nobel de la paix et président honoraire de «Marche mondiale contre le travail des enfants», et M^{me} G. Verburg, Coordonnatrice du mouvement Scaling Up Nutrition (SUN) et Sous-Secrétaire générale de l'ONU, ont pris la parole en plénière en qualité d'invités de marque. Plus de 100 parlementaires de 88 pays, dont 29 présidents, ainsi que les représentants de 11 organisations partenaires se sont exprimés dans le débat général. La déclaration finale, courageuse, le [Communiqué de Dhaka – Corriger les inégalités pour assurer à tous dignité et bien-être](#), a été adoptée le dernier jour de l'Assemblée.

En octobre 2017, l'assistance à l'Assemblée de Saint-Pétersbourg a atteint un nouveau record. Cent cinquante-huit parlements nationaux se sont fait représenter en Fédération de Russie, dont 84 par leurs présidents, accompagnés de 65 vice-présidents. Plus de 170 réunions bilatérales se sont





L'UIP offre une plateforme pour le dialogue et la coopération interparlementaires. © UIP/Parlement russe



Une conférence de presse
sur les résultats de la 137^{ème}
Assemblée de l'UIP à
Saint-Petersbourg, Fédération
de Russie. © UIP/Parlement
russe

tenues pendant cette 137^{ème} Assemblée de l'UIP, et tous les groupes géopolitiques se sont réunis. Comme d'habitude, d'autres groupements régionaux se sont retrouvés en marge de l'Assemblée, dont les parlements des petits Etats insulaires en développement qui se réunissaient pour la première fois.

M^{me} R. Izsák-Ndiaye, ancienne Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités et membre du Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale, sa Sainteté le patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie, Président du Conseil interreligieux de la Communauté des Etats indépendants, et M. A. Othman Altwaijri, Directeur général de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture, ont pris la parole en plénière en qualité d'invités de marque pendant le débat général. Au total, 124 parlementaires de 118 pays, dont 59 présidents de parlement, ainsi que les représentants de sept organisations observatrices, ont contribué au débat qui s'est conclu par l'adoption de la [Déclaration de Saint-Petersbourg](#), consacrée à un sujet d'actualité et intitulée [Promouvoir le pluralisme culturel et la paix à travers le dialogue interreligieux et interethnique](#).

Les deux Assemblées ont donné lieu à des discussions et à des échanges enrichissants. Tous les points de vue ont été entendus et le droit de réponse a été exercé en plusieurs occasions. Des délégués de tous les horizons politiques et de tous les pays se sont exprimés dans les discussions et leurs idées ont été reprises dans les différents documents finaux.

Un point d'urgence portant sur un événement majeur de portée internationale, sur lequel la communauté parlementaire mondiale doit prendre position, a fait l'objet d'une résolution à chaque Assemblée. Celle de Dhaka a adopté par consensus un point d'urgence intitulé Agir d'urgence au niveau international pour sauver des millions de personnes de la famine et de la sécheresse dans certaines parties de l'Afrique et au Yémen. Le point d'urgence à Saint-Petersbourg était ainsi libellé : Mettre un terme aux actes de persécution, de violence et de discrimination à l'égard de la minorité rohingya au Myanmar qui représentent une menace pour la paix et la sécurité internationales et garantir leur retour immédiat et sans condition au Myanmar.

Outre les principales déclarations, chaque Assemblée produit des résolutions, des décisions – concernant en particulier les droits de l'homme – et les rapports des Commissions permanentes. Les projets de résolution sont amendés conformément à la procédure en vigueur à l'UIP qui prévoit des débats inclusifs dans les commissions et des votes en l'absence de consensus. Parmi les principaux résultats des Assemblées de 2017 figurent aussi :

A la 136^{ème} Assemblée :

- la résolution sur Le rôle du parlement dans le respect du principe de non-intervention dans les affaires intérieures des Etats ;

- la résolution intitulée Promouvoir le renforcement de la coopération internationale dans le cadre des ODD, notamment en favorisant l'inclusion financière des femmes comme moteur de développement.

A la 137^{ème} Assemblée :

- la résolution sur le thème Partager notre diversité : le 20^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle sur la démocratie.

Assurer un suivi efficace – de l'UIP et des parlements

Pour l'UIP, le suivi consiste à se renseigner sur les suites données à ses Assemblées. Avant 2017, tous les Membres étaient censés établir un rapport annuel. Etant donné le taux de réponse généralement bas (d'ordinaire de l'ordre de 30 à 40 pour cent), le Secrétariat de l'UIP s'est mis en quête d'une méthode de suivi plus efficace. En 2017, il a envoyé à seulement 30 de ses Membres un questionnaire portant sur une ou plusieurs des résolutions et décisions de l'UIP adoptées au cours des cinq dernières années. Cette nouvelle modalité a fait sensiblement augmenter le taux de réponse qui est passé à 63 pour cent.

Pour les Parlements membres, le suivi consiste à diffuser dans leurs rangs des informations sur les Assemblées et à prendre des initiatives concrètes en application des délibérations et des décisions des Assemblées. S'agissant des résolutions de la 136^{ème} Assemblée de l'UIP : 88 pour cent des parlements ayant répondu ont indiqué avoir communiqué les résolutions à leurs services ; 68 pour cent ont informé les commissions parlementaires compétentes des résolutions ; 58 pour cent les ont communiquées au gouvernement ; et 67 pour cent ont remis un rapport au parlement sur la participation de leur délégation à l'Assemblée de Dhaka. Et, ce qui est plus intéressant, 61 pour cent des parlements ayant répondu ont

reconnu que nombre de leurs décisions avaient été influencées directement ou indirectement par le travail de l'UIP au cours des cinq dernières années.

Parmi les suites données aux résolutions adoptées par la 136^{ème} Assemblée, mentionnons celles-ci :

- Belgique – En avril 2017, le Sénat a adopté une résolution visant à renforcer l'autonomie financière des femmes dans les pays en développement qui renvoie spécifiquement à la résolution de l'UIP intitulée Promouvoir le renforcement de la coopération internationale dans le cadre des ODD, notamment en favorisant l'inclusion financière des femmes comme moteur de développement.
- République islamique d'Iran – Un groupe de travail parlementaire sur le Yémen a été créé pour donner suite au point d'urgence de la 136^{ème} Assemblée de l'UIP intitulé Agir d'urgence au niveau international pour sauver des millions de personnes de la famine et de la sécheresse dans certaines parties de l'Afrique et au Yémen. La résolution de l'UIP a été débattue au Parlement ainsi qu'avec des groupes parlementaires d'amitié avec des pays africains.
- Zambie – Le Parlement a écrit à divers ministres pour demander qu'il soit donné suite à trois résolutions de l'UIP – sur l'inclusion financière des femmes, la gestion de la famine catastrophique au Yémen et le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats.

Renforcer la coopération entre l'UIP et d'autres organisations parlementaires

Les progrès réalisés sur ce sous-objectif sont évalués sous l'angle à la fois quantitatif et qualitatif : l'UIP tient compte du nombre d'organisations parlementaires non membres,



Des réunions informelles aident à promouvoir la coopération parlementaire.
© UIP/Parlement bangladais



Une nouvelle Présidente de l'UIP, M^{me} Gabriela Cuevas Barron, a été élue à la 137^{ème} Assemblée de l'UIP. © UIP/Parlement russe

régionales et autres, assistant à ses réunions et du nombre et du type d'instances parlementaires qui se servent de ses résolutions et rapports dans leur travail.

Le Turkménistan a assisté en février à un atelier régional à Budapest, Hongrie, avant de déposer une demande d'affiliation à l'Assemblée de Saint-Petersbourg. En avril, 17 organisations parlementaires régionales telles que le Parlement arabe et le Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont participé à l'Assemblée de Dhaka. A l'Assemblée de Saint-Petersbourg, elles étaient 24 à être représentées. Des observateurs des Etats-Unis et de l'Assemblée parlementaire de la Coopération économique de la mer Noire ont suivi en juin le séminaire régional tenu à Bucarest sur le thème Mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles grâce à l'application de la loi. L'Union parlementaire des Etats membres de l'Organisation de coopération islamique et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie étaient présentes en qualité d'observateurs à la quatrième Conférence mondiale des jeunes parlementaires tenue à la fin de l'année à Ottawa, Canada.

Parmi les institutions parlementaires se servant des résolutions et des rapports de l'UIP dans leur travail, citons par exemple l'Assemblée interparlementaire des nations membres de la Communauté des Etats indépendants qui a tenu à Saint-Petersbourg une conférence consacrée à la Journée internationale de la démocratie à la suite de l'appel de l'UIP à célébrer cette journée. Cette même Assemblée interparlementaire a aussi traduit en russe l'outil d'auto-évaluation de l'UIP sur les parlements et les ODD, et deux de ses Commissions permanentes – la Commission des affaires politiques et de la coopération internationale et la Commission de la politique sociale et des droits de l'homme – ont débattu des moyens de mettre en œuvre les recommandations contenues dans le *Guide de l'UIP à l'usage des parlementaires, Droits de l'homme*.

Devenir une organisation universelle

En janvier 2017, l'UIP comptait 171 Parlements nationaux membres. A la fin de l'année, elle s'était rapprochée de son but d'universalité puisqu'elle avait gagné sept nouveaux Membres – les Iles Marshall, l'Ouzbékistan, la République centrafricaine, Sainte-Lucie, le Turkménistan, les Tuvalu et le Vanuatu, ce qui porte le total des membres à 178 parlements. A la 137^{ème} Assemblée, un observateur permanent, l'Assemblée parlementaire de la Coopération économique de la mer Noire, a déposé une demande d'affiliation en qualité de Membre associé qui a été acceptée. Douze assemblées parlementaires ont maintenant le statut de Membre associé de l'UIP. Celle-ci espère voir ce mouvement s'amplifier à l'avenir.

Augmenter la cohérence et l'efficacité de la coopération parlementaire mondiale

Le Président et le Secrétaire général de l'UIP ont poursuivi leurs échanges officiels avec des leaders parlementaires et gouvernementaux pendant toute l'année 2017. Ces rencontres ont eu lieu pendant les Assemblées de l'UIP, les missions, en marge de réunions internationales ou au Siège de l'UIP à Genève. Plus de 30 rencontres de haut niveau ont eu lieu entre des Chefs d'Etat, des Présidents de parlement et des ministres des Affaires étrangères, d'une part, et des représentants de l'Azerbaïdjan, du Canada, de la Chine, des Emirats arabes unis, du Guatemala, de la Guinée équatoriale, de l'Egypte, de la Lituanie, de la Mongolie, du Niger, du Pakistan et des Tuvalu, d'autre part. Des visites de courtoisie ont été également rendues aux Présidents de la Hongrie, de la République islamique d'Iran et de la Lettonie. Le Président et le Secrétaire général de l'UIP ont tous deux effectué un grand nombre de missions et présidé de nombreuses réunions au cours de l'année 2017.

Objectif 6 : Promouvoir l'autonomisation des jeunes

Comme la prise en compte des femmes et de leurs points de vue, la participation des jeunes est une condition préalable au progrès de la démocratie. L'objectif 6 invite l'UIP et les parlements à poursuivre leur action pour que les jeunes soient mieux reconnus et participent davantage à la vie politique et au travail du parlement et à promouvoir les intérêts et les droits des jeunes.

Favoriser la participation des jeunes à la vie politique et au processus décisionnel

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont omniprésentes dans le monde contemporain, et les réseaux sociaux en particulier sont le lieu où se retrouvent les jeunes. Pour favoriser la participation des jeunes à la vie politique et à la prise de décision, nous nous servons de ces outils pour entrer en contact avec les jeunes et les encourager à apporter leur contribution à l'agenda parlementaire.

En 2016, l'UIP a lancé la campagne Not Too Young to Run, qui remporte un grand succès, afin d'abaisser l'âge de l'éligibilité aux fonctions publiques. En 2017, profitant de l'impulsion

donnée, elle a fait la promotion de la campagne pendant les réunions du Forum des jeunes parlementaires, ainsi que lors des deux conférences régionales et de la Conférence mondiale des jeunes parlementaires. Et elle continue à soutenir cette campagne au Nigéria, où la campagne est orchestrée par un ancien membre du Conseil du Forum UIP des jeunes parlementaires. En été 2017, l'Assemblée nationale nigériane a adopté la loi Not Too Young to Run, ce qui témoigne clairement de l'influence de la campagne.

Campagne sur les réseaux sociaux en faveur de la célébration de la Journée internationale de la jeunesse 2017 (le 12 août) – Dans le prolongement du 20^{ème} anniversaire de la *Déclaration universelle sur la démocratie*, l'UIP a demandé aux jeunes parlementaires du monde entier de se faire part de leurs expériences : en quoi, à leur avis, l'autonomisation des jeunes a-t-elle eu pour effet de renforcer la démocratie ? Sur Facebook et sur Twitter, de jeunes parlementaires ont expliqué à l'aide d'exemples comment ils étaient allés à la rencontre des jeunes dans leurs communautés et avaient veillé à ce que leurs préoccupations soient prises en compte dans les débats parlementaires. La campagne, très suivie, a suscité des dizaines de milliers d'impressions sur les réseaux sociaux.

Participation à la plateforme iKNOW Politics – En collaboration avec l'*International Institute for Democracy and Electoral Assistance* (International IDEA), le PNUD et ONU Femmes, l'UIP a organisé des entretiens avec 18 jeunes parlementaires, hommes et femmes, de différentes régions géographiques. L'enregistrement vidéo des interviews a servi à faire un documentaire vidéo sur le rôle des jeunes en politique aujourd'hui.



Des adolescents lors d'une séance parlementaire d'enfants et de jeunes à la Diète de Pologne à l'occasion de la Journée des enfants à Varsovie. © NurPhoto/Maciej Luczniewski

Les jeunes aux manettes et les plateformes pour l'autonomisation des jeunes parlementaires

Pendant l'année 2017, les réunions suivantes, tenues dans différents pays à travers le monde et suivies par des participants de tous les horizons, ont contribué à servir les intérêts des jeunes. Leurs documents finaux confirment que le travail réalisé va dans le sens des objectifs de la *Stratégie 2017–2021* de l'UIP. La participation à ces réunions permet à de jeunes parlementaires d'enrichir leurs connaissances, de se forger de nouvelles compétences, d'accroître leur efficacité au contact d'experts et de pairs qu'ils peuvent consulter et avec lesquels ils peuvent confronter leurs expériences, ce qui leur donne accès à de nouvelles ressources.

- Le **Forum UIP des jeunes parlementaires** s'est réuni le 2 avril 2017 en présence d'environ 90 jeunes parlementaires. Il a aussi siégé le 15 octobre et rassemblé alors 60 jeunes parlementaires. Les réunions du Forum ont permis de rendre compte des évolutions qui s'étaient produites au niveau national, et qui allaient dans le sens d'une participation accrue des jeunes, et d'inclure le point de vue des jeunes dans les résolutions et débats de l'UIP. Elles ont aussi contribué à l'adoption de mesures tendant à accroître la participation des jeunes parlementaires aux Assemblées de l'UIP.
- La Réunion régionale des jeunes parlementaires de l'Asie-Pacifique s'est tenue à Colombo, Sri Lanka, les 25 et 26 avril sur le thème Le rôle des jeunes parlementaires dans la promotion de sociétés inclusives et pacifiques et la prévention de l'extrémisme violent. Organisée en partenariat avec le Parlement sri-lankais et le PNUD, elle a rassemblé quelque 40 parlementaires de 11 pays ainsi qu'une soixantaine de jeunes militants de la société civile, de parlements de jeunes et d'associations de jeunes. Elle a permis de mieux comprendre les idées et les schémas de pensée qui conduisent à l'extrémisme violent et de proposer des mesures de prévention.

- La Réunion régionale des jeunes parlementaires d'Afrique s'est tenue à Abuja, Nigéria, les 27 et 28 septembre 2017 sur le thème Autonomisation des jeunes : renforcer leur participation politique pour bâtir des sociétés plus inclusives et plus pacifiques. Organisée en partenariat avec l'Assemblée nationale du Nigéria, elle a attiré une soixantaine de parlementaires de 18 pays ainsi que quelque 140 représentants des parlements des Etats du Nigéria, d'associations et de parlements de jeunes et de la société civile. Axée sur la participation des jeunes en Afrique, elle s'est intéressée au rapport entre participation à la vie politique et prévention de l'extrémisme violent.
- La Quatrième Conférence mondiale des jeunes parlementaires s'est tenue à Ottawa, Canada, les 17 et 18 novembre. Elle a rassemblé plus de 120 jeunes parlementaires de 51 pays ainsi que des acteurs internationaux, des sociétés privées, des organisations de la société civile et des experts du monde universitaire, afin de définir un plan d'action axé sur la jeunesse et sur la promotion de politiques démocratiques d'intégration et de politiques socio-économiques servant le bien de tous. Les jeunes parlementaires ont pris des engagements audacieux en faveur, en particulier, de l'insertion des migrants et des demandeurs d'asile, de l'inclusion économique et de l'inclusion politique.

La conférence a été aussi l'occasion d'utiliser l'application UIP Jeunes parlementaires – IPU Young MPs App – qui a facilité les connexions numériques entre les participants ; des fonctions interactives en ligne telles que les nuages de mots-clés ; et les sondages en ligne pour éclairer les discussions et les plateformes des réseaux sociaux pour renforcer l'esprit de corps chez les jeunes parlementaires et les aider à coordonner leurs actions.

- Des membres du Forum UIP des jeunes parlementaires ont participé au Forum mondial annuel de jeunesse du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC), qui s'est tenu à New York les 30 et 31 janvier 2017 sur le thème Les jeunes, acteurs de la lutte contre la pauvreté et de la promotion de



Plus de 120 jeunes parlementaires de 51 pays se sont réunis à Ottawa, au Canada, pour la Quatrième Conférence mondiale des jeunes parlementaires.
© HOC-CDC/Christian Diotte

la prospérité dans un monde en pleine évolution. Les jeunes parlementaires ont donné l'impulsion aux travaux du Forum et apporté une dimension parlementaire aux discussions internationales. Surtout, ils ont fait connaître leur point de vue de jeunes : comme les jeunes sont très touchés par la pauvreté, il est important que leurs voix soient entendues et que leurs préoccupations soient prises en compte par les parlements. Pour en arriver là, le meilleur moyen est encore d'avoir des jeunes au parlement. Les jeunes parlementaires ont mis en évidence le rôle primordial joué par les parlements, comme voie d'accès des jeunes à la prise de décision, dans l'élimination de la pauvreté.

- Comme des membres du Forum des jeunes parlementaires avaient participé au Forum du HCDH sur les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit en novembre 2016, le rapport du Forum est sorti en janvier 2017. Fort du plaidoyer auquel s'étaient livrés les jeunes parlementaires pendant le Forum, il contient une recommandation explicite concernant l'abaissement de l'âge de l'éligibilité au parlement et l'introduction de quotas pour les jeunes au parlement.

Les parlements encouragés à traiter des questions concernant la jeunesse

Les activités axées sur les jeunes – aux réunions de l'UIP en général et aux réunions de jeunes en particulier – ont mis aussi en évidence l'importance de créer des groupes et des forums de jeunes dans les parlements nationaux et de les renforcer. A la suite de présentations faites sur le sujet à Abuja, à la Réunion régionale des jeunes parlementaires d'Afrique, les jeunes parlementaires du Ghana présents ont demandé de l'aide pour créer leur propre forum national. En novembre, des jeunes parlementaires du Nigéria se sont rendus au Ghana pour aider leurs homologues à mettre en place ce forum de jeunes.

Les membres du Forum UIP des jeunes parlementaires rendent compte de la participation des jeunes au niveau national. Ces rapports, présentés aux sessions de 2017, ont montré que les jeunes parlementaires étaient nombreux à agir dans leurs pays respectifs – au niveau national et régional – pour accroître la participation des jeunes.

Meilleure prise en compte des points de vue des jeunes au parlement et dans les travaux de l'UIP

Les institutions des Nations Unies, les universitaires, les parlementaires et fonctionnaires des parlements voient dans les recherches de l'UIP une aide à la prise de décision pour ce qui est des institutions parlementaires et des objectifs qu'elles poursuivent, et les médias utilisent ces recherches pour informer le public. L'UIP doit donc recueillir et diffuser des données et de l'information sur l'autonomisation politique des jeunes et ses effets sur l'évolution de la démocratie. Par ailleurs, le Secrétariat de l'UIP continue à observer et à enregistrer les bonnes pratiques en la matière et à les faire connaître, en particulier au niveau national, et à consulter de manière informelle experts et parlementaires pour donner à ses enquêtes une dimension à la fois qualitative et quantitative.

Les résultats des recherches qui ont été faites pour le rapport 2016 de l'UIP sur *La représentation des jeunes dans les parlements nationaux* continuent à être communiqués aux parlements et aux organisations partenaires et ont été systématiquement diffusés et promus auprès des parlements nationaux et lors des réunions

internationales en 2017. De plus en plus, les données compilées par l'UIP sont communiquées aux experts du monde universitaire qui s'en servent pour leurs propres recherches. Le rapport susmentionné est maintenant considéré par un large public comme la référence mondiale sur la représentation des jeunes dans les parlements. Le rapport 2018, pour lequel la collecte des données a déjà commencé, portera, comme en a décidé le Forum des jeunes parlementaires, sur les objectifs à fixer à la représentation des jeunes dans les parlements et proposera des mesures concrètes pour les atteindre.

L'UIP a commandé un document de recherche sur le thème Participation des jeunes aux travaux du parlement, paix et sécurité à titre de contribution à l'Etude sur les jeunes, la paix et la sécurité demandée dans la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité de l'ONU. Ce document a été établi sur la base de l'étude des recherches déjà faites, notamment des données et informations de l'UIP sur la représentation des jeunes dans les parlements, et d'entretiens avec une quarantaine d'interlocuteurs. Ses auteurs se sont interrogés sur les niveaux de participation actuels des jeunes parlementaires aux efforts de paix et de sécurité et ont proposé une série de recommandations pour donner plus de poids à leur contribution. Ce document apporte une dimension parlementaire aux efforts internationaux déployés pour mettre en application la résolution 2250 du Conseil de sécurité.

Grâce à l'action des membres du Forum UIP des jeunes parlementaires, l'année 2017 a été marquée par une participation accrue des jeunes parlementaires et par une meilleure prise en compte de leurs points de vue aux Assemblées de l'UIP. Cette évolution a été favorisée notamment par :

- la décision de faire du Président ou de la Présidente du Forum des jeunes parlementaires un membre de droit du Comité exécutif, et par
- l'adoption d'une mesure visant à renforcer la représentation des jeunes aux Assemblées de l'UIP en se fixant pour objectif au moins un ou une jeune parlementaire dans chaque délégation afin de parvenir à une proportion de 25 pour cent de jeunes parlementaires d'ici à 2020.

L'UIP s'emploie aussi à faire en sorte que ses publications, en particulier celles qui visent à aider les parlements à encourager l'autonomisation des jeunes, reflètent les points de vue des jeunes. Par exemple, les rapports présentés par les jeunes parlementaires lors de leurs réunions à l'UIP ont été repris en substance sous forme de contributions au *Rapport parlementaire mondial 2017* sur le contrôle parlementaire.

Défense des droits de l'homme des jeunes dans le monde

Les parlements sont tenus de promouvoir les intérêts et les droits des jeunes. Le travail qu'ils font dans ce domaine – et celui que fournit l'UIP pour le soutenir – touche à tous les secteurs. Par exemple, l'élimination de la pauvreté, l'abolition du mariage des enfants, des mariages précoces et forcés, l'amélioration de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants et la prise en compte des conséquences des déplacements forcés et des migrations – problèmes qui, tous, touchent profondément les jeunes – figurent en tête des préoccupations des parlements et de l'UIP en matière de défense des droits de l'homme et de développement. Pour les mesures et décisions prises dans ces domaines, prière de se référer aux objectifs 3 et 7 du présent rapport.

Objectif 7 : Mobiliser les parlements en faveur du programme mondial de développement

L'objectif 7 de la stratégie de l'UIP vise à veiller à ce que les parlements soient sensibilisés aux ODD et aient les moyens d'agir efficacement et de les intégrer dans leur travail. Comme ils ont un impact considérable sur la vie des populations, la santé et les changements climatiques sont des domaines auxquels touchent tous les ODD. Ils retiendront donc particulièrement l'attention dans ce chapitre.

La mise en œuvre du Programme 2030 selon les pays

«Il faut balayer devant sa porte», si l'on en croit la sagesse populaire. Cela est vrai aussi en ce qui concerne les ODD. Les parlementaires, en tant que représentants de leurs concitoyens, ont une responsabilité en la matière, mais chaque pays est différent de son voisin et les ODD doivent être adaptés à la situation du pays et de la région qui doivent se fixer des objectifs et des cibles propres. Dans ce but, l'UIP a organisé en 2017 les séminaires suivants qui ont mobilisé en faveur des ODD plus de 60 parlements dans cinq régions.

Sommet des Présidents de parlement d'Asie du Sud (Indore, Inde, 18–20 février)

Les participants, qui comptaient les Présidents des parlements nationaux d'Afghanistan, du Bangladesh, du Bhoutan, d'Inde, des Maldives, du Népal et de Sri Lanka, se sont réunis pour débattre du *Renforcement de la coopération et des ressources régionales en faveur des ODD*. Ils ont adopté la Déclaration d'Indore qui a conclu que la région devait affronter les problèmes de l'inégalité des sexes et des changements climatiques pour atteindre les ODD. Les Présidents de parlement ont aussi appelé de leurs vœux une coopération plus étroite entre les pays d'Asie du Sud et ont demandé à l'UIP de faciliter la concertation entre eux.

Séminaire régional sur les Objectifs de développement durable pour les parlements d'Europe centrale et orientale et d'Asie centrale (Budapest, Hongrie, 23–24 février)

Les représentants de 22 parlements se sont réunis pour la troisième fois sous les auspices de l'UIP pour débattre de leur rôle dans la mise en œuvre des ODD. Les changements climatiques et la gestion de l'eau ont été définis comme des enjeux majeurs pour la région. Les participants ont aussi souligné la nécessité de faire part de leurs conclusions et recommandations à leurs collègues restés au parlement, aux acteurs régionaux compétents et, par l'intermédiaire de l'UIP, à la communauté parlementaire mondiale.





[Une grave inondation à Mandra, Grèce. © SOOC/George Vitsaras](#)

Séminaire régional sur les Objectifs de développement durable pour les parlements d'Afrique subsaharienne (Kampala, Ouganda, 1^{er}–3 mars)

C'était le premier séminaire que l'UIP tenait sur les ODD pour cette région. Il a rassemblé des parlementaires de 18 pays qui ont débattu de questions importantes liées à la mise en œuvre des ODD dans leur région, en particulier de la bonne gouvernance, de la santé et des ressources.

Séminaire régional sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable pour les parlements de la région Asie-Pacifique (Hô-Chi-Minh-Ville, Viet Nam, 11–13 mai)

Ce séminaire, le premier du genre pour la région, a rassemblé des parlementaires de 22 pays ainsi que des représentants d'institutions des Nations Unies. Les changements climatiques sont apparus comme un obstacle de taille au développement de la région. Dans le cadre du séminaire, les participants se sont rendus dans le district de Can Gio d'Hô-Chi-Minh-Ville qui est touché par la montée du niveau de la mer ; ils ont visité une mangrove le long du littoral fragilisé ; la forêt atténue les conséquences néfastes des changements climatiques, comme les inondations et autres intempéries.

Séminaire interrégional en Chine pour les parlements asiatiques et africains (Beijing, Chine, 5–7 et 17 septembre)

C'était la deuxième fois que l'UIP collaborait avec l'Assemblée populaire nationale de Chine pour favoriser les échanges interrégionaux entre parlements asiatiques et africains sur la mise en œuvre des ODD et renforcer la coopération Sud-Sud au développement. Les débats ont surtout porté sur les changements climatiques et la modernisation de l'agriculture et de l'industrie comme condition essentielle à la réalisation des ODD. Sept parlements nationaux participaient au séminaire – ceux du Bénin, du Cameroun, de Chine, de Côte d'Ivoire, de Djibouti, du Laos et du Viet Nam – qui a été suivi par un voyage sur le terrain pour familiariser les parlementaires avec les méthodes chinoises d'atténuation des changements climatiques et les développements technologiques.



© UIP/Isabel Obadiaru

Atelier national pour le Parlement du Mali sur les ODD et l'égalité des sexes (Bamako, Mali, 25–26 juillet)

L'UIP a organisé ce séminaire à la suite d'une demande d'aide de l'Assemblée nationale du Mali. Celle-ci souhaitait en savoir plus sur les ODD et se doter des compétences nécessaires pour faciliter l'exécution du Programme 2030 et l'instauration de l'égalité entre les sexes. Le séminaire a rassemblé une cinquantaine de parlementaires et de représentants d'organisations de la société civile. Il a aussi préparé l'Assemblée nationale à l'utilisation de l'outil d'auto-évaluation intitulé *Les ODD à l'usage des parlements*, qui est prévue pour la fin de janvier 2018.

Institutionnalisation des ODD – outils et activités

Les ODD à l'usage des parlements – outil d'auto-évaluation est un guide élaboré par l'UIP et le PNUD pour permettre aux parlements de répondre à des questions essentielles liées à l'institutionnalisation des ODD et à l'intégration de leur mise en œuvre dans les travaux parlementaires : *avons-nous les capacités nécessaires pour entreprendre ce travail ? Quelle a été la qualité de nos prestations jusqu'à présent ? Quelles sont nos lacunes et nos chances ? Quelles priorités fixer pour réussir ?*

En 2017, l'outil a été présenté à toutes les conférences régionales et les Parlements des Fidji, de Serbie et de Djibouti se sont servis du guide pour évaluer leurs prestations jusqu'à présent et planifier l'action à mener à l'avenir. L'utilisation de l'outil les a amenés : à modifier le Règlement intérieur pour faire des ODD et du contrôle de leur mise en œuvre une obligation pour le parlement ; à intensifier les contacts avec les jeunes et les groupes marginalisés pour mieux en comprendre les besoins et les intégrer au travail parlementaire sur les ODD ; et à inscrire les ODD aux cours d'initiation prévus pour les parlementaires nouvellement élus.

L'UIP a aidé le Parlement du Mali à mieux intégrer ses travaux sur les ODD et l'égalité des sexes. Cette aide s'est traduite concrètement par l'entrée de deux femmes à la Commission permanente du Parlement sur les ODD.

Le guide sur les ODD existait au départ en anglais, en arabe, en espagnol et en français. Pour le faire mieux connaître et adopter au niveau national, des traductions sont actuellement en cours en azerbaïdjanais, en géorgien, en russe, en serbe et en vietnamien.

En 2017, l'UIP a commandé une version actualisée de la Note d'orientation à l'intention des parlementaires sur une coopération efficace au service du développement qui tient compte des ODD. Le document remis à jour paraîtra en 2018.

Action sur les changements climatiques

L'Objectif 7 de sa *Stratégie 2017–2021* oblige l'UIP à poursuivre l'action, y compris au plan législatif, sur les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe. De même, il oblige les parlements à mieux connaître la teneur des négociations qui se déroulent à l'échelle mondiale sur les changements climatiques et à y apporter une contribution accrue, et, à cette fin, à approfondir leurs relations avec les partenaires dans ce domaine et à étendre leur réseau. L'UIP a fait des progrès considérables à cet égard en 2017.

Elle mobilise les parlements autour des Conférences des Nations Unies sur les changements climatiques depuis 2009. Comme les années précédentes, elle a organisé en 2017 une Réunion parlementaire en marge de la «Conférence des Parties» (COP23) à l'Accord de Paris de 2015. La réunion, qui a rassemblé plus de 250 délégués de plus de 50 pays, ainsi que des leaders en la matière tels que le Président de la COP23 et la Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations Unies concernant les changements climatiques (CCNUCC), a donné lieu à des débats de fond sur les aspects pratiques de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, notamment sur les migrations induites par le climat et sur la transition vers une économie à faible émission de carbone. Le document final adopté souligne encore l'importance de l'action parlementaire sur les changements climatiques.

L'UIP a aussi organisé une séance d'information sur les changements climatiques à sa 137^{ème} Assemblée. Comme cette séance était antérieure à la réunion parlementaire à la COP23, les parlementaires ont eu la possibilité d'apporter leur contribution au texte appelé à devenir le document final de cette réunion.

En 2017, l'UIP et ONU Environnement ont commencé à travailler sur un protocole d'accord qui entrera en vigueur en 2018. Ce protocole renforcera la collaboration entre les deux organisations, en particulier par la mise à la disposition des parlements d'experts spécialisés dans les ODD, les changements climatiques, la législation relative à l'environnement, le contrôle de son application et son financement. Vers la fin de l'année, les deux partenaires se sont mis à élaborer à l'intention des parlementaires un document d'information sur l'économie verte qui sera publié début 2018.

En mai 2017, l'UIP a cosigné avec la *London School of Economics* et l'Université de Columbia une étude et une base de données sur la législation relative aux changements climatiques dans le monde. L'étude, qui expose les principales tendances observables dans la législation de 177 pays, est une importante source d'information pour les parlementaires et autres parties intéressées.

Action s'inscrivant dans la réalisation des objectifs de santé

Des activités tendant à renforcer la mobilisation des parlements contre le mariage des enfants, pour la santé en matière de sexualité et de procréation et sur d'autres questions d'actualité ont été menées dans des pays clés en 2017 et ont permis d'obtenir des résultats concrets, en particulier en ce qui concerne l'accès des femmes, des adolescents et des enfants à des services essentiels. Les parlements, de leur côté, ont apporté une contribution plus substantielle aux négociations mondiales touchant à la santé, et le travail de l'UIP et des parlementaires sur les objectifs de santé est devenu à la fois plus stratégique et plus visible.

S'agissant de l'amélioration de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants et de l'exercice par les parlements de leurs responsabilités en la matière, des initiatives ont été prises dans les pays suivants :

- En [Tanzanie](#), l'UIP a organisé un séminaire d'introduction et un atelier de sensibilisation à la budgétisation pour les parlementaires nouvellement élus. Ceux-ci ont reconnu la nécessité d'un financement national plus large de la santé

afin que les femmes et les filles des régions isolées aient accès à des services.

- Avec le soutien de l'UIP, des parlementaires se sont rendus dans les 30 districts du [Rwanda](#) afin de sensibiliser les populations, en particulier les adolescents, à la santé en matière de sexualité et de procréation et aux dispositions de la *Loi sur la santé reproductive* adoptée en 2016.
- Au [Bangladesh](#), des parlementaires chevronnés se sont rendus, sous la conduite de leur Président, dans quatre districts où le taux des mariages d'enfants est élevé. Ces visites avaient pour objet de sensibiliser la population à la nouvelle loi limitant les mariages d'enfants (*Child Marriage Restraint Act* de 2017) et de la détourner de cette pratique. Des alliances entre parlementaires et organisations de la société civile se sont ainsi nouées, ce qui constitue un atout capital lorsqu'on veut obtenir des résultats concrets.

En 2017, l'UIP a participé au deuxième colloque mondial sur la sécurité sanitaire qui a porté sur l'affectation de budgets suffisants à la santé. En conséquence, nombre de pays élaborent actuellement des plans d'action nationaux pour la sécurité sanitaire qui visent à imposer des budgets intégrés et une approche multisectorielle des urgences sanitaires.

Les recherches ont commencé en vue d'une étude sur la législation relative aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés en Afrique. Cette étude, placée sous les auspices de l'OMS et de l'UIP, paraîtra début 2018.

Pour la deuxième fois, une réunion parlementaire a été organisée à l'occasion de l'Assemblée mondiale de la Santé en 2017. Elle a rassemblé des parlementaires, des scientifiques et spécialistes de la santé et des militants qui ont discuté des moyens de veiller à ce que les lois et les politiques reposent sur des données scientifiques.

En qualité de membre du groupe directeur du mouvement Scaling Up Nutrition (SUN), le Secrétaire général de l'UIP a vivement engagé les parlements des pays membres du mouvement SUN à donner la priorité à la nutrition dans leurs travaux. La Coordinatrice du mouvement, M^{me} G. Verburg, a prononcé un discours liminaire à la 136^{ème} Assemblée de l'UIP. En 2017, 36 pays du mouvement SUN se servent des pouvoirs budgétaires, législatifs et politiques de leurs parlementaires comme de levier pour faire de la nutrition une priorité nationale.

Le Président de l'UIP a continué à être un membre actif du Groupe de pilotage de haut niveau de *Chaque femme, chaque enfant* (EWEC en anglais) que préside le Secrétaire général de l'ONU.

Sur les questions de santé, l'UIP a gagné en visibilité en 2017 : sa contribution tient une large place dans le rapport de suivi sur l'exécution de la Stratégie mondiale «Chaque femme, chaque enfant» (*EWEC Global Strategy Progress Report*), *rapport de Groupe d'examen indépendant d'experts sur l'information et la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant*, le *Tracking Universal Health Coverage: 2017 Global Monitoring Report* (rapport de suivi sur la couverture des soins de santé dans le monde) et *The Partnership for Maternal, Newborn & Child Health Annual Report* (rapport annuel du Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant).

Objectif 8 : Comblar le déficit démocratique dans les relations internationales

Dans les domaines de la gouvernance, du partenariat stratégique avec les Nations Unies et du fonctionnement du Bureau de l'Observateur permanent, la *Stratégie 2017–2021* de l'UIP prévoit une contribution et un suivi parlementaires aux grands débats internationaux. Cette première année de la Stratégie révisée se solde par :

- une consolidation des relations de travail avec les représentants de l'ONU en général, et avec ses hauts responsables et les ambassadeurs aux Nations Unies en particulier ;
- une plus grande visibilité de l'UIP comme principale organisation des parlements aux Nations Unies ; et
- une reconnaissance marquée du rôle que doivent jouer les parlements dans l'exécution des principaux engagements internationaux (par exemple les ODD, le désarmement nucléaire et l'action à mener pour préserver la santé de l'océan et relever le défi des migrations).

Mobilisation effective aux côtés des Nations Unies

En 2017, l'UIP a encore approfondi sa relation de travail avec les Nations Unies, apportant une contribution parlementaire aux principales négociations en cours à l'ONU, associant les parlementaires aux débats sur la gouvernance mondiale, notamment par l'intermédiaire de sa Commission des Affaires des Nations Unies, et facilitant la participation de hauts responsables de l'ONU à ses réunions. Parmi les activités communes, il y a lieu de mentionner l'actualisation du



Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP, et Achim Steiner, Administrateur du PNUD, ont signé un protocole d'accord.
© UIP/Paddy Torsney

Protocole d'accord entre le PNUD et l'UIP et la planification et la coordination communes de travaux lors de la réunion annuelle des cadres supérieurs de l'ONU et de l'UIP.

L'UIP a continué en 2017 à associer parlements et parlementaires à la mise en œuvre du Programme 2030 et de ses Objectifs de développement durable. Elle s'est particulièrement attachée à apporter une dimension parlementaire aux grands travaux de l'ONU sur l'océan, les migrations et le désarmement nucléaire. La réunion tenue par l'UIP à l'occasion du Forum politique annuel de haut niveau sur le développement durable, principal mécanisme mis en place pour suivre la réalisation des ODD au niveau mondial, a attiré un nombre record de parlementaires et a contribué à faire prendre conscience du rôle des parlements dans la mise en œuvre des ODD.

Avec le PNUD, l'UIP a présenté la deuxième édition du *Rapport parlementaire mondial 2017*, qui est l'aboutissement de recherches conjointes et analyse les efforts déployés par les parlements pour amener les gouvernements à répondre de leur action et de leurs décisions. (Voir «Objectif 1 : Rendre les parlements plus forts et plus démocratiques» pour de plus amples informations à ce sujet.)

Retentissement de l'Audition parlementaire annuelle de l'UIP

L'Audition parlementaire annuelle que l'UIP a tenue aux Nations Unies au printemps 2017 était intitulée *Le monde bleu : préserver les océans, protéger la planète et assurer le bien-être des êtres humains dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030*. L'Audition a mis en évidence le caractère primordial que revêt l'écosystème océanique pour la survie de l'humanité et a permis aux parlementaires de discuter des nombreuses questions liées à la gouvernance de l'océan et au développement durable dans leur région/pays. L'Audition a aussi donné le ton en prévision de la Conférence sur l'océan qui s'est tenue au Siège des Nations Unies en juin et en a souligné l'importance pour la réalisation de l'ODD 14 qu'elle visait à appuyer.

Prenant la parole à l'ouverture de la session, M. Peter Thomson des Fidji, alors Président de l'Assemblée générale, a salué le rôle essentiel joué par les parlementaires en tant que porte-paroles, décideurs et législateurs dans les sociétés à travers le monde. Il a constaté que les Auditions parlementaires annuelles offraient aux parlementaires du monde et aux Nations Unies une occasion majeure de collaborer et a déclaré qu'il n'y avait pas d'enceinte plus appropriée pour rechercher, débattre et trouver des solutions aux graves problèmes inscrits à l'ordre du jour international.

Résultats des travaux de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies

La Commission s'est réunie à Dhaka, Bangladesh, à l'occasion de la 136^{ème} Assemblée. Consacrée au suivi de la mise en œuvre des ODD, cette session de printemps a permis aux parlementaires de se faire part de leurs bonnes pratiques et de leurs idées sur les moyens à employer pour que les objectifs soient pris en compte dans les budgets nationaux et les lois. Chaque année, cette session doit servir de trait d'union entre l'UIP et le Forum politique de haut niveau de



Le Forum de la jeunesse du Conseil économique et social des Nations Unies se tient à New York. © Rania Elwany

l'ONU sur le développement durable qui a pour mandat de procéder chaque année à un examen mondial de la mise en œuvre des ODD pendant sa session de juillet. Celle-ci était placée sous le thème «Éliminer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde en mutation». Le débat à Dhaka s'est inspiré du Communiqué de Quito de la 128^{ème} Assemblée et y ont participé non seulement des représentants d'ONU Femmes, mais aussi, pour la première fois, de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). Ces échanges de haut niveau représentent un progrès sur l'Objectif 8 de la *Stratégie 2017–2021* qui vise à relever le niveau de représentation et de participation de l'ONU aux réunions et manifestations de l'UIP.

Au cours de la session d'automne qu'elle a tenue à la faveur de la 137^{ème} Assemblée à Saint-Petersbourg, la Commission s'est intéressée à l'évolution des relations entre l'UIP et l'ONU depuis 20 ans et aux efforts déployés pour rapprocher les représentants des peuples des processus décisionnels des Nations Unies. Le rôle des parlements nationaux dans les relations internationales – qui comblent ce qu'il est convenu d'appeler le «déficit démocratique» – est maintenant pleinement reconnu aux Nations Unies. Une nouvelle résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur L'interaction entre les Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire doit être présentée au printemps 2018. Comme nous en sommes au stade de la préparation de cette résolution, les discussions ont fait le point sur les progrès accomplis et sur les obstacles encore à surmonter pour apporter une dimension parlementaire aux Nations Unies. La Commission a aussi tenu une réunion-débat sur le rôle de l'Assemblée générale des Nations Unies dans la gouvernance internationale et a examiné les modalités de travail de l'Assemblée générale, le rôle de son président ou de sa présidente et la valeur juridique de ses résolutions et décisions.

Succès remportés aux Nations Unies dans les efforts pour rendre les parlements incontournables

Dans le courant de l'année, des représentants de l'UIP ont participé à nombre de débats et de réunions des Nations Unies à New York et à Genève. De plus, le Secrétaire général et le

Président de l'UIP ont rencontré en privé et en public de hauts fonctionnaires des Nations Unies, depuis le Secrétaire général et la Vice-Secrétaire générale de l'ONU jusqu'aux directeurs de plusieurs institutions des Nations Unies, pour discuter avec eux des moyens de renforcer les échanges entre les équipes de pays de l'ONU et les parlements nationaux en coopération avec l'UIP.

De nombreux efforts ont été déployés pour enrichir la contribution parlementaire aux débats et réunions de l'ONU. Ainsi, des représentants de l'UIP ont prononcé une douzaine de discours devant les organes de l'ONU et d'institutions spécialisées des Nations Unies, notamment lors de réunions de la Commission de la condition de la femme, du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, du Forum de la jeunesse du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC), entre autres. L'UIP a aussi apporté une contribution aux débats de haut niveau sur la réforme de l'ECOSOC et au suivi général de la mise en œuvre des ODD au travers du Forum politique de haut niveau sur le développement durable.

L'UIP a fait campagne avec succès pour que le rôle des parlements soit mentionné dans l'établissement d'un nouveau Contrat mondial sur les migrations. Et les parlementaires ont fait entendre leur voix à l'ONU lors de consultations à New York, Genève et Puerto Vallarta.

Dans le même ordre d'idées, l'UIP a remporté trois succès majeurs en 2017 : en juin, dans sa résolution intitulée *L'océan, notre avenir : appel à l'action*, l'Assemblée générale des Nations Unies a inclus les parlementaires parmi les «parties concernées» susceptibles d'aider à intégrer la préservation de l'océan aux plans nationaux de développement durable. En juillet, dans le *Traité d'interdiction des armes nucléaires*, le rôle des parlementaires dans la dénucléarisation du monde a été explicitement reconnu. Et en décembre, dans sa résolution intitulée *Promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix*, l'Assemblée générale des Nations Unies a renvoyé spécifiquement à la Déclaration de l'UIP de Saint-Petersbourg, *Promouvoir le pluralisme culturel et la paix à travers le dialogue interreligieux et interethnique*.

Dans l'ensemble, la vision qu'a l'UIP d'un système de gouvernance mondial auquel chacun peut croire s'est trouvée renforcée en 2017. Les Nations Unies sont à nouveau sous pression et contraintes d'en faire plus avec moins de moyens, et toutes sortes de nouveaux facteurs de crise sont apparus pendant l'année qui vont exiger des deux organisations une coopération plus étroite à l'avenir.

Partenariat avec l'OMC

L'UIP a progressé en 2017 dans l'exécution de sa stratégie générale et dans la réalisation de son objectif de renforcement de l'action parlementaire auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en particulier.

L'UIP a contribué à la campagne en faveur de L'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) : elle est intervenue pour sensibiliser les Membres aux enjeux et faciliter la ratification de l'Accord, l'approbation des parlements étant nécessaire à l'achèvement du processus de ratification. Suite à ces efforts, l'Accord est entré en vigueur le 22 février 2017. Il est considéré comme le plus important accord commercial multilatéral des 20 dernières années. Il laisse aux pays en développement la liberté d'établir le calendrier de la mise en œuvre en fonction de leurs besoins spécifiques et de leur niveau de développement. Les parlementaires se sont engagés à travailler à sa mise en œuvre, et l'UIP à encourager ces efforts, à commencer par la transposition des dispositions de l'AFE dans la législation nationale et l'allocation de ressources suffisantes pour la mise en application/exécution des politiques et des programmes connexes.

Le Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC a tenu trois sessions en 2017 pendant lesquelles de hauts fonctionnaires de l'OMC l'ont informé des récents développements survenus à l'OMC, tandis que les membres du Comité recherchaient les moyens de renforcer la contribution parlementaire aux travaux de l'OMC, notamment par l'institutionnalisation de la coopération entre les deux organisations.

L'UIP et le Parlement européen ont co-organisé le 26 septembre une session parlementaire à l'occasion du Forum public annuel de l'OMC. Au total, 132 personnes, dont une soixantaine de parlementaires, y ont participé. Les débats étaient placés sous le thème «Rendre le commerce équitable : la contribution des parlements». Les participants se sont entendus sur la nécessité, pour les parlements, d'adapter la législation pour créer les conditions nécessaires à cette fin. Ils se sont engagés aussi à poursuivre les débats sur le commerce pour que les modifications des réglementations proposées soient à l'avantage de tous les citoyens.

A l'occasion de la 11^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC qui s'est tenue à Buenos Aires, l'UIP et le Parlement européen ont organisé une autre réunion parlementaire qui a été un franc succès. Cette dernière a rassemblé 500 participants, dont 220 parlementaires de 56 pays. Les parlementaires ont pu avoir une audition avec le Directeur général de l'OMC, des échanges avec des négociateurs et des fonctionnaires de l'OMC, et des débats approfondis sur certains des obstacles majeurs sur lesquels bute actuellement le système commercial mondial. Dans le document final de la conférence, les participants ont relevé plusieurs mesures concrètes que devraient prendre les parlements. Ceux-ci sont entre autres encouragés à soutenir vigoureusement la voie du multilatéralisme considérée comme la meilleure pour le système commercial mondial. Les autres mesures préconisées consistent entre autres à tenir compte de l'importance des femmes dans les politiques macroéconomiques, à interdire et à éliminer certaines formes de subventions à la pêche, à établir un cadre visant à faciliter le commerce des services, et à se prémunir contre un protectionnisme croissant. Les participants ont enfin été d'accord pour voir dans le commerce international un outil de soutien au développement durable. Les initiatives que prendra l'UIP en 2018 tendront à donner suite et effet à ce document final.

Médias et communications

En 2017, 29 communiqués de presse et 12 e-Bulletins ont été rédigés et 84 articles d'information ont été publiés sur le web. Les communiqués de presse ont été vus 69 907 fois.

Le nouveau site web de l'UIP est opérationnel depuis octobre. Il a enregistré 22 112 nouveaux visiteurs et 8 122 visiteurs récurrents avec un total de 30 234 sessions et 71 080 pages vues. Les cinq principaux pays desquels étaient originaires les visiteurs sont les suivants : Etats-Unis (3 831), Inde (1 793), Royaume-Uni (1 680), France (1 404) et Canada (1 146).

L'UIP a été évoquée dans la presse 28 454 fois, notamment grâce à ses deux événements principaux : la 136^{ème} Assemblée à Dhaka et la 137^{ème} Assemblée à Saint-Petersbourg.

En ce qui concerne les médias sociaux, le nombre d'abonnés sur Twitter a augmenté de 5 121, passant de 8 000 à 13 121 entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre. Au cours de l'année, nous avons publié 1 069 tweets qui sont apparus dans 1 387 820 flux et ont été utilisés (retweetés, aimés ou consultés) 24 762 fois.

La page Facebook de l'UIP a été créée le 25 avril. A la fin de l'année, elle comptait 881 abonnés et 222 publications qui ont été vues par 76 438 personnes. Un total de 9 529 personnes a réagi aux publications.

Soixante-sept vidéos ont été téléchargées sur YouTube, y compris celles filmées à l'occasion de la Journée internationale de la démocratie. La chaîne compte 7 251 vues et un total de 201 abonnés (133 nouveaux abonnés en 2017) avec 278 partages.

En 2017, l'UIP a publié sur son compte Flickr 99 albums qui ont été vus 19 645 fois. Le compte a 54 abonnés. La plupart des albums concernent les Assemblées de Dhaka et de Saint-Petersbourg.

L'UIP a élaboré plusieurs publications, notamment le *Rapport annuel*, *Les femmes au parlement en 2016: Regard sur l'année écoulée*, le *Rapport parlementaire mondial* et son résumé, et la carte intitulée *Les femmes en politique en 2017*.

La Division de la communication s'est efforcée d'accroître la visibilité de l'UIP grâce à divers canaux, à la fois numériques et imprimés. Les plateformes numériques de l'UIP ont grandi, tant en taille qu'en activité.

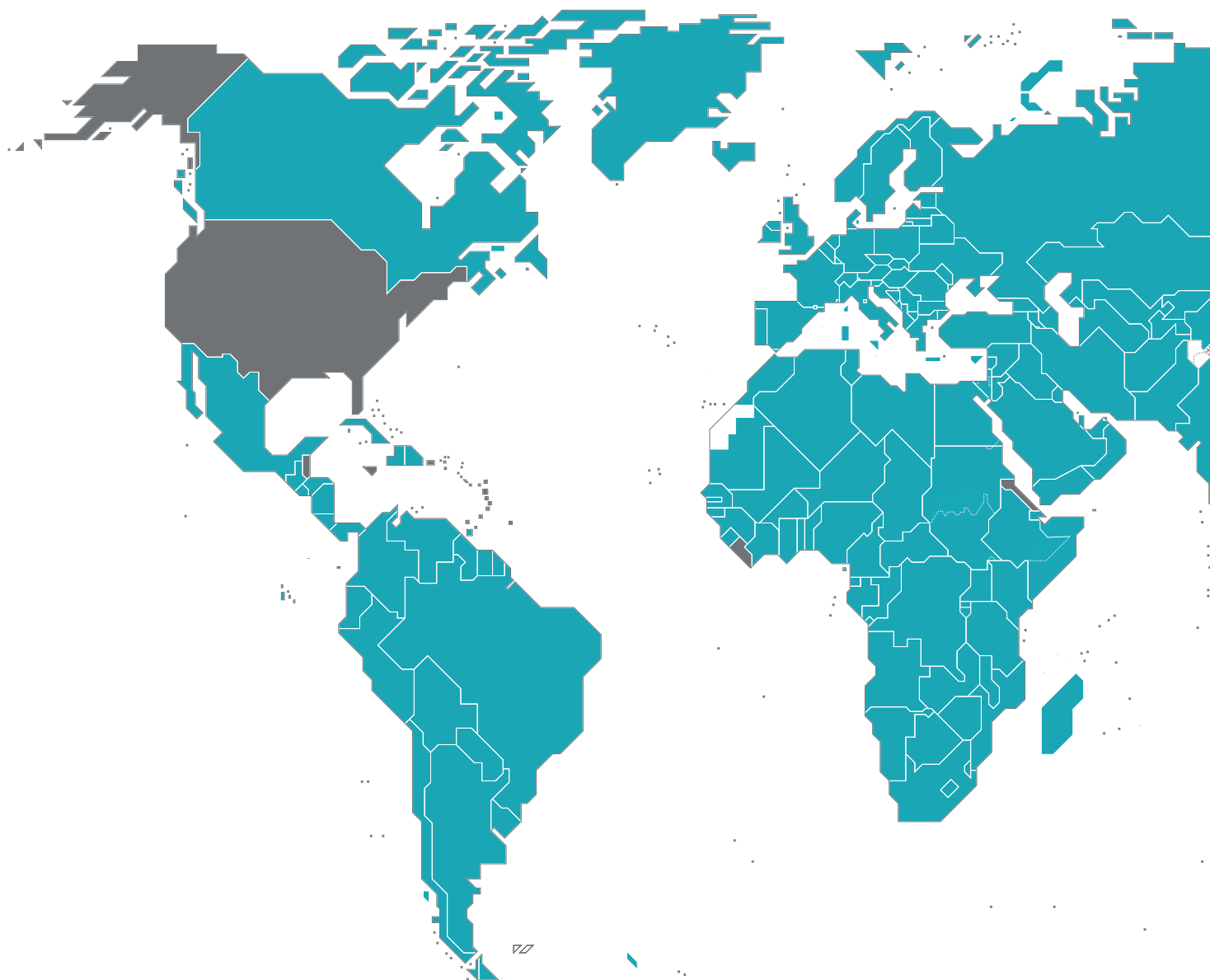
Stratégie 2017-2021

**Des parlements démocratiques plus forts
au service du peuple**



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.





L'UIP en bref

Membres de l'UIP

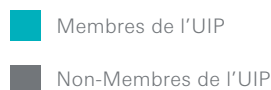
En 2017, le Parlement de la République centrafricaine a été réadmis à l'UIP. Les Parlements de l'Ouzbékistan, du Turkménistan, des Tuvalu et du Vanuatu ont été affiliés. L'Assemblée parlementaire de la Coopération économique de la mer Noire a reçu le statut de Membre associé.

L'UIP compte ainsi 178 parlements nationaux membres et 12 membres associés.

Membres (178)

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie (Etat plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Egypte, El Salvador, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Estonie, Ethiopie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti, Honduras, Hongrie, Iles Marshall**, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (Etats fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal,

** Les droits de ces Membres prendront effet au 1^{er} janvier 2018.



Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Palestine, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Saint-Marin, Sainte-Lucie**, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Swaziland, Tadjikistan, Tchad, Thaïlande, Timor-Leste, Togo, Tonga, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turkménistan, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu**, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

Membres associés (12)

Assemblée interparlementaire des nations membres de la Communauté des Etats indépendants (AIP CEI), Assemblée législative est-africaine, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Assemblée parlementaire pour la coopération économique de la Mer noire, Comité interparlementaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), Parlement andin, Parlement arabe, Parlement centraméricain (PARLACEN), Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), Parlement européen et Parlement latino-américain (PARLATINO).

Composition du Comité exécutif au 1^{er} mars 2018

	Membres	Terme du mandat
Président de droit :	M ^{me} G. Cuevas Barron (Mexique)	Octobre 2020
Vice-Président du Comité exécutif :	M. K. Kosachev (Fédération de Russie)	Octobre 2019
Vice-Présidents de l'UIP :	M ^{me} Y. Ferrer Gómez (Cuba)	Octobre 2020
	M. A. Abdel Aal (Égypte)	Avril 2021
	M. K. Jalali (Iran, République islamique d')	Octobre 2019
	M. K. Kosachev (Fédération de Russie)	Octobre 2019
Membres :	M ^{me} F. Benbadis (Algérie)	Octobre 2018
	M ^{me} M.I. Oliveira Valente (Angola)	Octobre 2019
	M. A. Lins (Brésil)	Octobre 2019
	M. D. McGuinty (Canada)	Octobre 2021
	M. R. del Picchia (France)	Octobre 2018
	M. S. Suzuki (Japon)	Octobre 2018
	M. K.M. Lusaka (Kenya)	Octobre 2019
	M ^{me} A. Habibou (Niger)	Mars 2019
	M ^{me} H. Haukeland Liadal (Norvège)	Octobre 2019
	M ^{me} M. Kiener Nellen (Suisse)	Octobre 2021
	M. Nguyen Van Giau (Viet Nam)	Octobre 2019
Membres de droit :		
Présidente du Forum des Femmes Parlementaires	M ^{me} M. Mensah-Williams (Namibie)	Mars 2018
Présidente du Forum des Jeunes Parlementaires	M ^{me} M. Osoru (Ouganda)	Mars 2019

Commissions permanentes : composition des bureaux au 1^{er} mars 2018

	Membres	Terme du mandat
Paix et sécurité internationale		
Présidente :	M ^{me} L. Rojas (Mexique)	Mars 2018 (premier mandat) Elue Présidente jusqu'en mars 2018
Vice-Président :	M. D. Pacheco (Portugal)	Mars 2018 (deuxième mandat) Elu Vice-Président jusqu'en mars 2018
Groupe africain	M. R. Ossele Ndong (Gabon)	Mars 2018 (deuxième mandat)
	M. A.L.S. Ssebagala (Ouganda)	Mars 2018 (premier mandat)
	M ^{me} G. Katuta (Zambie)	Mars 2019 (deuxième mandat)
Groupe arabe	M ^{me} S. Hajji Taqawi (Bahreïn)	Mars 2018 (deuxième mandat)
	M. K. Albakkar (Jordanie)	Mars 2018 (premier mandat)
	M. A. Al-Ahmad (Palestine)	Mars 2018 (deuxième mandat)
Groupe Asie-Pacifique	M. H.B. Kambhampati (Inde)	Mars 2019 (deuxième mandat)
	M ^{me} S. Saeed (Pakistan)	Octobre 2018 (premier mandat)
	M. A. Suwanmongkol (Thaïlande)	Octobre 2018 (premier mandat)
Groupe Eurasie	M ^{me} K. Atshemyan (Arménie)	Mars 2018 (deuxième mandat)
	M. M. Ashimbayev (Kazakhstan)	Mars 2018 (deuxième mandat)
	M. A. Klimov (Fédération de Russie)	Mars 2018 (deuxième mandat)
Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes	<i>Présidente actuelle</i>	
	M ^{me} G. Fermín Nuesi (République dominicaine)	Mars 2018 (deuxième mandat)
	M. Y. Jabour (Venezuela)	Mars 2018 (deuxième mandat)
Groupe des Douze Plus	M. A. Neofytou (Chypre)	Mars 2018 (deuxième mandat)
	<i>Vice-Président actuel</i>	
	M ^{me} L.I. Ceritoğlu Kurt (Turquie)	Octobre 2019 (premier mandat)
Rapporteurs de la Commission permanente à la 138^{ème} Assemblée :		
	M ^{me} M. Vargas Barcena (Mexique), M. A. Caroni (Suisse)	

	Membres	Terme du mandat
Développement durable, financement et commerce		
Présidente :	<i>Poste vacant</i>	
Vice-Président :	M. A. Cissé (Mali)	Mars 2018 (deuxième mandat) Elu en tant que Vice-Président jusqu'en mars 2018
Groupe africain	M. M. Djellab (Algérie) <i>Vice-Président actuel</i> M ^{me} J. Mhlanga (Zimbabwe)	Octobre 2019 (premier mandat) Mars 2018 (premier mandat)
Groupe arabe	M ^{me} W. Bani Mustapha (Jordanie) M. K. Abdullah Abul (Koweït) M. A. Hussain Adam (Soudan)	Mars 2019 (premier mandat) Mars 2018 (deuxième mandat) Mars 2018 (premier mandat)
Groupe Asie-Pacifique	M ^{me} N. Marino (Australie) <i>Poste vacant</i> M. N. Singh (Inde)	Mars 2018 (deuxième mandat) Octobre 2019 (deuxième mandat)
Groupe Eurasie	M. Tursunbekov (Kirghizstan) M ^{me} Z. Greceanii (République de Moldova) M ^{me} L. Gumerova (Fédération de Russie)	Octobre 2018 (premier mandat) Mars 2018 (premier mandat) Mars 2018 (premier mandat)
Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes	M ^{me} D. Soliz (Equateur) M. R.F. Acuña Nuñez (Pérou) M. L.A. Heber (Uruguay)	Octobre 2019 (premier mandat) Octobre 2019 (deuxième mandat) Octobre 2019 (deuxième mandat)
Groupe des Douze Plus	M. O. Hav (Danemark) M ^{me} S. Dinica (Roumanie) M ^{me} T. Lindberg (Suède)	Mars 2018 (deuxième mandat) Mars 2019 (premier mandat) Mars 2018 (premier mandat)
Rapporteurs de la Commission permanente à la 138^{ème} Assemblée :		
	M. Andries Gryffroy (Belgique), M. Duong Quoc Ahn (Viet Nam)	
	Membres	Terme du mandat
Démocratie et droits de l'homme		
Présidente :	M ^{me} B. Tshireletso (Botswana)	Mars 2018 (premier mandat) Elue Présidente jusqu'en mars 2018
Vice-Présidente :	M ^{me} S. Koutra-Koukouma (Chypre)	Mars 2018 (deuxième mandat) Elue Vice-Présidente jusqu'en mars 2018
Groupe africain	<i>Présidente actuelle</i> M. A. Niyongabo (Burundi) M. D.P. Losiakou (Kenya)	Mars 2019 (premier mandat) Mars 2018 (deuxième mandat)
Groupe arabe	M ^{me} J. Alsammak (Bahreïn) M. M.N. Al-Gburi (Iraq) M ^{me} F. Dib (République arabe syrienne)	Mars 2019 (deuxième mandat) Mars 2018 (deuxième mandat) Mars 2018 (deuxième mandat)
Groupe Asie-Pacifique	M. P. Wangchuk (Bhoutan) M ^{me} L. Kheng (Cambodge) M. A.Y. Desai (Inde)	Mars 2018 (premier mandat) Mars 2018 (deuxième mandat) Mars 2018 (premier mandat)
Groupe Eurasie	M ^{me} S. Isayan (Arménie) M. S. Yershov (Kazakhstan) M. L. Slutsky (Fédération de Russie)	Mars 2018 (premier mandat) Mars 2018 (premier mandat) Mars 2018 (premier mandat)
Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes	M ^{me} K. Sosa (El Salvador) M ^{me} R.M. Bartra Barriga (Pérou) M. M. Bouva (Suriname)	Mars 2018 (deuxième mandat) Mars 2019 (deuxième mandat) Mars 2018 (deuxième mandat)
Groupe des Douze Plus	M. S. Spengemann (Canada) <i>Vice-Président actuel</i> M. J. Lacao (Portugal)	Mars 2019 (premier mandat) Mars 2018 (premier mandat)
Rapporteurs de la Commission permanente à la 139^{ème} Assemblée :		
	A confirmer (Maroc), autres rapporteurs à confirmer	

	Membres	Terme du mandat
Affaires des Nations Unies		
Président :	M. A. Avsan (Suède)	Mars 2019 (deuxième mandat) Elu Président jusqu'en mars 2018
Vice-Président :	M. A.F.I. Al-Mansour (Soudan)	Mars 2018 (deuxième mandat) Elu Vice-Président jusqu'en mars 2018
Groupe africain	M. S. Chiheb (Algérie)	Octobre 2018 (deuxième mandat)
	M. D.G. Boko (Botswana)	Mars 2019 (deuxième mandat)
	M ^{me} A.D. Dagban-Zonvide (Togo)	Octobre 2019 (premier mandat)
Groupe arabe	<i>Vice-Président actuel</i>	
	M. A. Toumi (Maroc)	Mars 2018 (deuxième mandat)
	M ^{me} A.R. Albasti (Emirats arabes unis)	Mars 2018 (deuxième mandat)
Groupe Asie-Pacifique	M. A.K. Azad (Bangladesh)	Mars 2019 (deuxième mandat)
	M ^{me} E. Nursanty (Indonésie)	Octobre 2018 (deuxième mandat)
	M ^{me} B. Sampatisiri (Thaïlande)	Octobre 2018 (premier mandat)
Groupe Eurasie	M. D. Asylbek uulu (Kirghizistan)	Octobre 2018 (premier mandat)
	M. S. Gavrilov (Fédération de Russie)	Avril 2019 (premier mandat)
	<i>Poste vacant</i>	
Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes	M ^{me} C.L. Crexell (Argentine)	Avril 2019 (premier mandat)
	M. J.C. Mahía (Uruguay)	Mars 2018 (deuxième mandat)
	<i>Poste vacant</i>	
Groupe des Douze Plus	<i>Président actuel</i>	
	M. D. Dawson (Canada)	Mars 2018 (deuxième mandat)
	M ^{me} A. Trettebergstuen (Norvège)	Octobre 2019 (deuxième mandat)

Conformément aux dispositions de l'article 8.1 du Règlement des Commissions permanentes, tel qu'amendé en octobre 2013, les membres des Bureaux sont élus pour un mandat de deux ans et peuvent être réélus pour une nouvelle période de deux ans.

Association des Secrétaires généraux des Parlements

L'Association des Secrétaires généraux des Parlements (ASGP) réunit les Secrétaires généraux et d'autres hauts fonctionnaires responsables des services parlementaires. Elle étudie le droit parlementaire, les procédures, pratiques et méthodes de travail des différents parlements et propose des améliorations et des mesures propres à instaurer une coopération entre les services des divers parlements. Il s'agit d'un organe consultatif de l'UIP : le Président de l'ASGP rend compte chaque année des activités de l'Association au Comité exécutif de l'UIP. L'ASGP assiste l'UIP sur des sujets relevant de la compétence de l'Association. Les études de l'UIP sur le droit et les pratiques parlementaires donnent lieu à des échanges de routine avec l'ASGP qui y apporte son concours.

En 2017, l'ASGP a coopéré avec l'UIP à nombre de projets. Avec plusieurs Secrétaires généraux agissant à titre individuel, elle a pris une large part à l'élaboration du Rapport

parlementaire mondial sur le contrôle parlementaire, qui lui a été présenté en octobre 2017 lors de la 138^{ème} Assemblée de l'UIP. En prévision de la création par l'UIP d'un nouveau centre pour l'innovation au Parlement, l'ASGP et certains Secrétaires généraux se sont mobilisés en faveur de l'utilisation des outils numériques et de la généralisation de cet usage dans les parlements. Les Secrétaires généraux de plusieurs parlements ont participé, entre autres, aux travaux d'un groupe de discussion qui s'est réuni à Dhaka en mars et à une réunion d'experts qui s'est tenue à Genève en novembre.

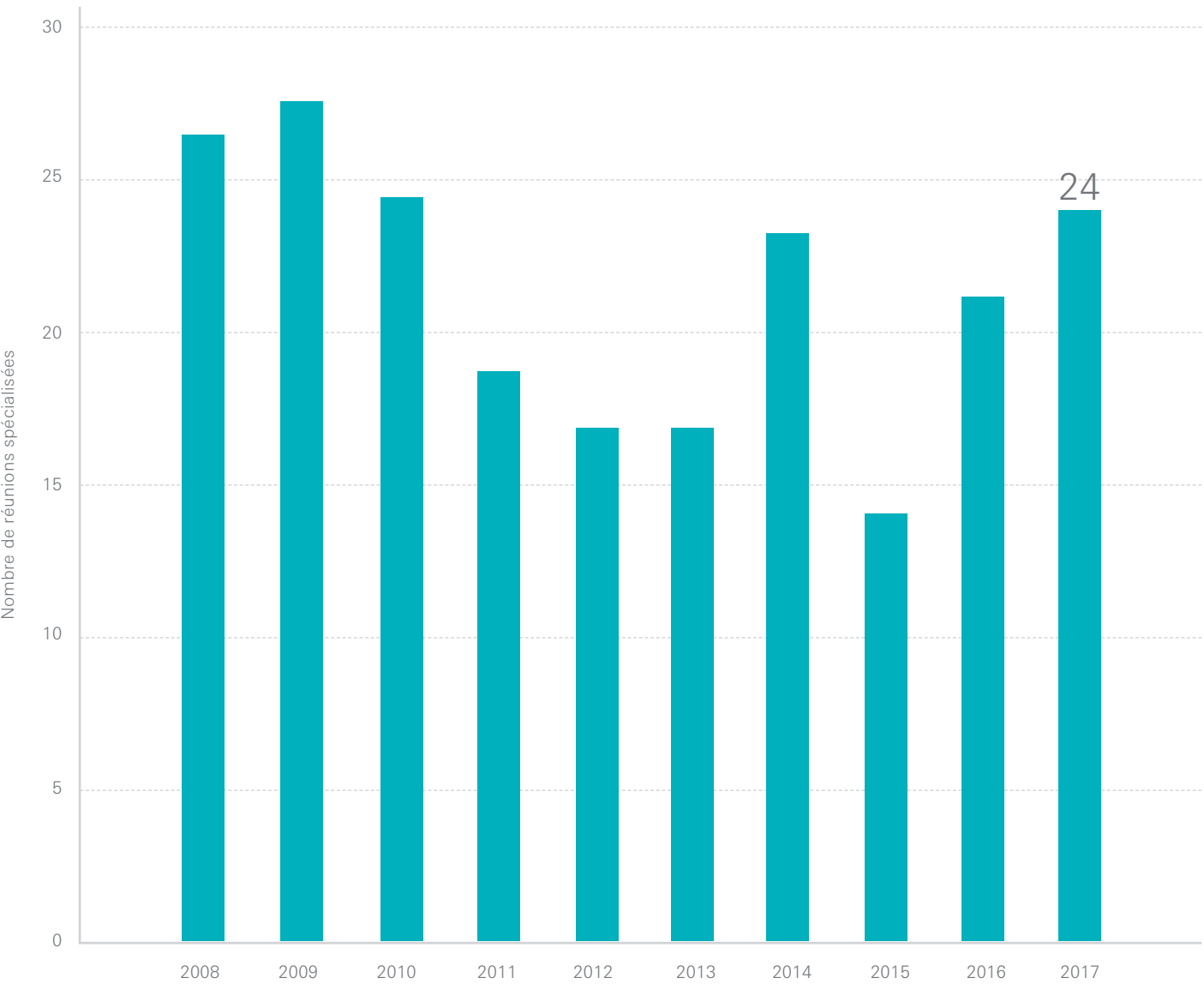
En 2017, l'ASGP a aussi apporté un appui de taille à de nombreux projets de renforcement des capacités exécutés par l'UIP. Plusieurs de ses membres ont ainsi rendu des services d'expertise en Afghanistan, en Egypte, au Myanmar, au Pakistan, à Sri Lanka, au Vanuatu et en Zambie.

En octobre 2017, l'ASGP a élu à sa présidence M. Philippe Schwab, Secrétaire général du Conseil national suisse.

Réunions spécialisées en 2017

- **Audition parlementaire annuelle aux Nations Unies**
NEW YORK, 13-14 février 2017
- **Sommet des Présidents de parlement d'Asie du Sud sur la mise en œuvre des ODD**
INDORE (Inde), 18-20 février 2017
- **Séminaire régional pour les Parlements d'Europe centrale et orientale et d'Asie centrale sur la mise en œuvre des ODD**
BUDAPEST (Hongrie), 23-24 février 2017
- **Séminaire régional sur les Objectifs de développement durable pour les Parlements d'Afrique subsaharienne**
KAMPALA (Ouganda), (1-3 mars 2017)
- **38^{ème} session du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC**
BRUXELLES (Parlement européen), 9 mars 2017
- **Réunion parlementaire à l'occasion de la 61^{ème} session de la Commission de la condition de la femme**
NEW YORK, 17 mars 2017
- **Séminaire régional pour les jeunes parlementaires de la région Asie-Pacifique**
COLOMBO (Sri Lanka), 25-26 avril 2017
- **Séminaire régional pour les Parlements de la région Asie-Pacifique sur les ODD**
Hô-Chi-Minh-Ville, 11-13 mai 2017
- **Séminaire d'information sur la structure et le fonctionnement de l'Union interparlementaire (pour participants anglophones)**
GENEVE (Siège de l'UIP), 16-19 mai 2017
- **Réunion parlementaire dans le cadre de la 70^{ème} Assemblée mondiale de la santé**
GENEVE (Suisse), 29 mai 2017
- **Conférence régionale sur la violence faite aux femmes et aux filles pour les régions d'Europe centrale et de l'Est**
BUCAREST (Roumanie), 12-14 juin 2017
- **Séminaire sur la promotion de la nutrition infantile en Afrique de l'Ouest et du Centre**
OUAGADOUGOU (Burkina Faso), 27-29 juin 2017
- **Deuxième Table ronde sur l'eau : des paroles aux actes**
GENEVE (Suisse), 6-7 juillet 2017
- **Réunion parlementaire à l'occasion du Forum politique de haut niveau de l'ONU sur le développement durable**
NEW YORK, 17 juillet 2017
- **13^{ème} Colloque de spécialistes des questions parlementaires et de parlementaires**
WROXTON (Royaume-Uni) 29-30 juillet 2017
- **Deuxième séminaire interrégional sur le renforcement des capacités parlementaires et la poursuite de la mise en œuvre des ODD**
BEIJING (Chine), 5-7 septembre 2017
- **Session parlementaire dans le cadre du Forum public annuel de l'OMC**
GENEVE (Suisse), 26 septembre 2017
- **39^{ème} session du Comité de pilotage de la Conférence parlementaire sur l'OMC**
GENEVE (Suisse), 27 septembre 2017
- **Conférence régionale à l'intention des jeunes parlementaires en Afrique**
ABUJA (Nigéria), 27-28 septembre 2017
- **Séminaire régional sur la contribution des parlements en matière de promotion et de protection des droits de l'enfant à l'occasion de la session parlementaire de la CEMAC, Siège du Parlement de la CEMAC MALABO (Guinée équatoriale), 30-31 octobre 2017**
- **Réunion parlementaire à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP23/ CMP13)**
BONN (Allemagne), 12 novembre 2017
- **Quatrième Conférence mondiale des jeunes parlementaires**
OTTAWA (Canada), 17-18 novembre 2017
- **Conférence internationale sur le thème «Promouvoir une meilleure coopération régionale pour une migration sensée et humaine en Méditerranée»**
La Vallette (Malte), 16-17 novembre 2017
- **Session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC**
BUENOS AIRES (Argentine), 9-10 décembre 2017

Evolution des activités de l'UIP en dix ans



Mobilisation des ressources : d'où proviennent les fonds de l'UIP ?

L'action de l'UIP en faveur de la paix, de la démocratie et du développement durable est financée principalement par ses Membres et Membres associés. L'Organisation reçoit également un volume croissant de contributions volontaires de gouvernements, d'agences de développement, d'organismes des Nations Unies et de fondations.

Plusieurs donateurs se sont engagés au moyen d'accords de financement pluriannuels qui étaient en vigueur en 2017. Il s'agit notamment de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, du ministère canadien des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, de Worldwide Support for Development et des Gouvernements de l'Angola, de la Chine, des Emirats arabes unis et de la Micronésie. Les partenariats avec le système des Nations Unies, en particulier avec le PNUD et l'OMS, soutiennent un certain nombre de programmes nationaux. La République de Corée a continué d'apporter son soutien au moyen du détachement de chercheurs de haut niveau à l'UIP.

L'UIP reste déterminée à trouver davantage de financement volontaire pour l'aider à atteindre les objectifs de sa Stratégie.

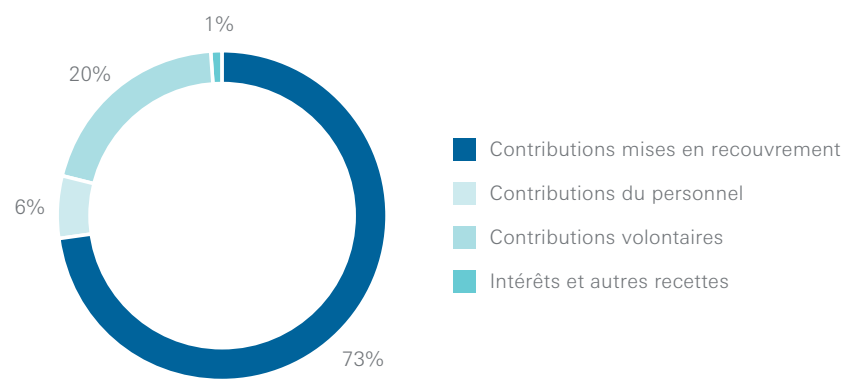
Résultats financiers

Financement

L’UIP est financée principalement par les contributions annuelles versées par les Parlements membres. Les autres sources de recettes sont les contributions du personnel, les commissions prélevées sur les dépenses d’appui aux programmes, les intérêts, les revenus des placements et le produit de la location de salles. Conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), l’UIP ne comptabilise plus, dans l’état des résultats financiers, l’élément «Contributions du personnel» comme une recette ou une dépense, mais elle l’utilise à des fins budgétaires.

Par ailleurs, l’UIP sollicite auprès de donateurs bilatéraux et multilatéraux des contributions volontaires qui servent à financer des projets et activités de coopération technique. Un tableau récapitulatif de ces recettes en 2017 est présenté ci-dessous (incluant les contributions du personnel à des fins de comparaison de dépenses) :

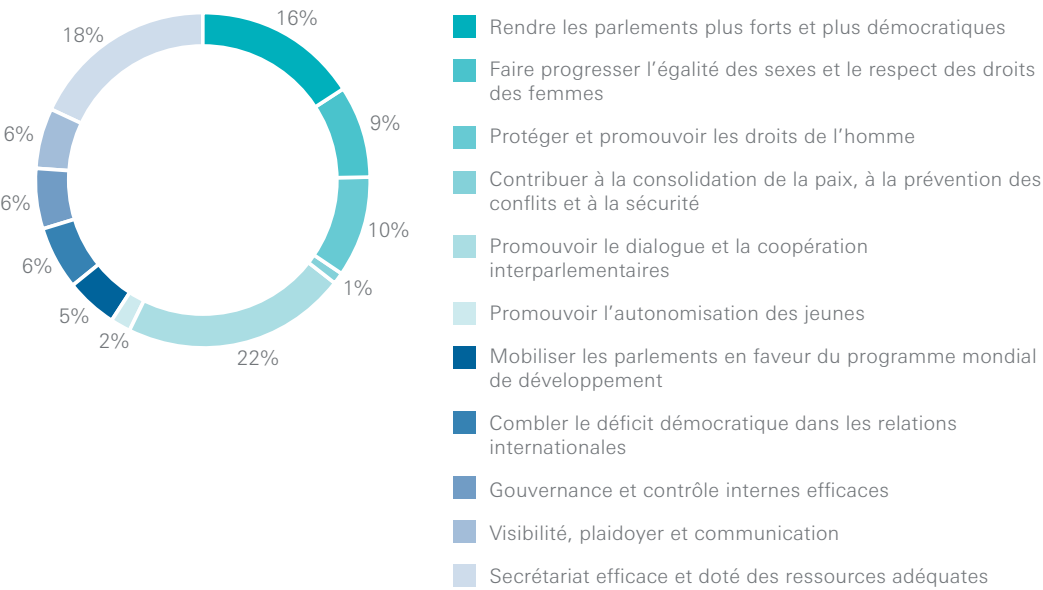
Recettes de l’UIP par source (base budgétaire)		
	CHF (Francs suisses)	%
Contributions mises en recouvrement	10 243 450	73%
Contributions du personnel	911 587	6%
Contributions volontaires	2 844 632	20%
Intérêts et autres recettes	124 371	1%
Total des recettes	14 124 040	



Dépenses

Les dépenses de l’UIP sont affectées à la réalisation des objectifs stratégiques de l’Organisation. On trouvera dans le tableau suivant la ventilation de ces dépenses par objectif stratégique (les contributions du personnel y figurent à des fins de comparaison) :

Dépenses de l'UIP par objectif stratégique (base budgétaire)		
	CHF (Francs suisses)	%
Rendre les parlements plus forts et plus démocratiques	2 214 172	16%
Faire progresser l'égalité des sexes et le respect des droits des femmes	1 224 481	9%
Protéger et promouvoir les droits de l'homme	1 393 057	10%
Contribuer à la consolidation de la paix, à la prévention des conflits et à la sécurité	187 786	1%
Promouvoir le dialogue et la coopération interparlementaires	2 977 778	22%
Promouvoir l'autonomisation des jeunes	236 848	2%
Mobiliser les parlements en faveur du programme mondial de développement	660 689	5%
Comblers le déficit démocratique dans les relations internationales	832 799	6%
Gouvernance et contrôle internes efficaces	807 446	6%
Visibilité, plaidoyer et communication	898 136	6%
Secrétariat efficace et doté des ressources adéquates	2 431 227	18%
Autres charges et suppression	-105 150	-1%
Total des dépenses	13 759 269	



Etats financiers

Les états financiers consolidés de l'UIP et de sa caisse de prévoyance fermée pour 2017 sont établis conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) selon une comptabilité d'exercice pour une organisation dont on peut supposer qu'elle continuera à fonctionner dans un avenir prévisible. Ils sont vérifiés chaque année par le vérificateur extérieur des comptes de l'UIP mandaté par le Comité exécutif. Le vérificateur extérieur vient du Contrôle fédéral des finances de la Confédération suisse.

C'est le sixième exercice pour lequel les états financiers de l'UIP et de sa caisse de prévoyance résiduelle ont été regroupés et sont établis en conformité avec les normes IPSAS. De plus amples informations sur les finances de l'UIP, notamment sur ses états financiers et ses budgets consolidés annuels, sont disponibles à l'adresse suivante : www.ipu.org/fr/luip-en-bref/structure/secreariat/budget-et-finances.

Union interparlementaire et caisse de prévoyance fermée

Etat de la situation financière au 31 décembre 2017 en CHF (Francs suisses)

	2017	2016
Actif		
Actifs courants		
Liquidités sur comptes courants	7 377	11 881
Liquidités détenues par le gestionnaire du fonds de placement	5 734 320	6 959 389
Dépôts à terme et comptes d'épargne	344 217	264 122
Total des liquidités et équivalents	4 738 777	4 738 677
Compte des sommes à recevoir	10 824 691	11 974 069
Compte des sommes à recevoir		
- des Membres	965 983	721 626
- des donateurs	161 443	36 358
- Remboursements d'impôts	37 334	44 966
- Autres	5 761	25 316
Sous-total des comptes à recevoir	1 170 520	828 266
Placements	8 567 896	8 702 020
Autres actifs courants	273 787	311 781
Sous-total des actifs courants	20 836 895	21 816 136
Actifs non courants		
Actifs immobilisés		
- Bâtiment et terrain	8 255 438	8 490 950
- Mobilier	24 782	33 457
- Equipement général	60 317	-
- Matériel informatique	73 993	66 793
- Véhicules	16 775	22 875
	8 431 304	8 614 076
Actifs incorporels	68 021	-
Sous-total des actifs non courants	8 499 326	8 614 076
Total de l'actif	29 336 221	30 430 212

2017

2016

Passif

Compte des sommes à payer et des charges à payer	429 956	204 290
Avances de Membres	227 124	527 195
Recettes comptabilisées d'avance	2 677 682	3 492 146
Emprunts	189 600	189 600
Total du passif courant	3 524 363	4 413 231
Emprunts à long terme	5 248 065	5 373 687
Caisse de prévoyance fermée	9 733 387	10 387 112
Autres avantages des employés	1 503 344	1 488 738
Total du passif non courant	16 484 796	17 249 537
Total du passif	20 009 159	21 662 768

Actif net

Fonds réservés	434 251	427 828
Solde accumulé (Fonds de roulement après contribution)	8 892 812	8 339 618
Actif net	9 327 063	8 767 446

Union interparlementaire et caisse de prévoyance fermée

État des résultats financiers au 31 décembre 2017 en CHF (Francs suisses)

	2017	2016
Recettes		
Contributions des Parlements membres	10 243 450	10 066 000
Contributions volontaires	2 844 632	2 826 841
Rapport des placements	587 787	411 823
Divers	14 300	58 362
Total des recettes	13 690 169	13 363 026
Dépenses		
Personnel permanent	7 940 942	8 382 833
Personnel temporaire	2 617 544	2 792 457
Changement dans la provision pour la Caisse de prévoyance fermée	-587 384	-686 186
Voyages	1 053 124	1 013 941
Services contractuels	698 662	785 138
Dépenses de fonctionnement	668 074	766 269
Fournitures, matériel et équipement	96 586	120 416
Provision pour créances douteuses	29 857	41 489
Subventions et honoraires	168 754	68 183
Amortissement	296 719	309 491
Amortissement des dépenses	63 978	65 406
Pertes de change	83 698	-
Total des dépenses	13 130 552	13 659 436
Excédent/(déficit) de fonctionnement	559 617	(296 409)

Copyright © Union interparlementaire, 2018

La reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est autorisée à des fins strictement personnelles et non commerciales, moyennant mention des indications de copyright et de source, et sans aucune modification. Il est toutefois demandé d'informer l'Union interparlementaire de toute utilisation du contenu de la publication.

ISSN 1997-8405

Original : anglais

Mise en page: Simplecom

Imprimé en France par Courand et Associés



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

 +41 22 919 41 50
 +41 22 919 41 60
 postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Genève – Suisse
www.ipu.org